

Numéro spécial à l'occasion du jumelage ROSSEMAISON - PONTENET



Une première collaboration entre Pontenet et Rossemaison: la construction d'un char lors de la Fête du peuple jurassien, en 1977.

ÉDITORIAL...

Si l'avenir m'était conté, à Rossemaison, je verrais un très grand chêne. Autour de son immense tronc, des enfants s'agripperaient pour essayer d'en mesurer le pourtour avec leurs petits bras. J'entendrais des amoureux murmurer les mots de toujours et des vieillards fourbus évoquer le bon vieux temps, celui de 1979. Le nôtre? Celui qui vit une frontière se glisser comme un serpent à travers la terre jurassienne? Celui-là même, car c'était aussi, c'était surtout le temps de l'Unité, le temps de l'Amitié.

Si l'avenir m'était conté, je verrais un étrange lecteur à l'ombre du chêne séculaire penché comme une mère sur la " Place de l'Unité ". Sur l'écran d'un terminal de poche, il lirait l'étrange litanie débitée par un ordinateur perdu très haut dans l'azur, au-dessus des alouettes, là où volent les satellites avec leurs bombes atomiques.

FRONTIÈRE : celtique, gallo-romaine, rauraque, séquanais, bourguignonne, impériale, épiscopale, confédérale, républicaine, rauracienne, du Mont-Terrible, du Haut-Rhin, française, suisse, helvétique, jurassienne, bernoise, du 23 juin, du 16 mars, du ...

Si l'avenir m'était conté, je verrais encore d'autres frontières "éternelles" disparues à jamais comme les hommes qui les créèrent parce que leur esprit n'était pas universel mais étroit. La terre jurassienne ainsi sans cesse clôturée et partagée comme une pâture, elle serait là comme un bon chien fidèle aux yeux doux.

Et dans un immense chêne, si l'avenir m'était conté, j'entendrais l'écho du chant de la Liberté, la "Rauracienne", les cris de joie des gens dansant la "Garmagnole", les promesses solennelles d'entraide et d'amitié échangées entre gens de Pontenet et de Rossemaison le 19 mai de l'An I de la République et Canton du Jura.

Au pied de l'arbre de l'Alliance gisent encore quelques parcelles de bonne terre apportée de Pontenet, parcelles de la partie helvétique de l'Évêché de Bâle déposées sur le sol de la zone d'empire, dite "germanique", quand le Jura n'était pas encore républicain.

Amis lecteurs du lointain été 1979, du fond des siècles, je vous salue cordialement vous qui avez vécu un très grand moment. Puissent ces quelques pages en être le témoignage fidèle et plaisant !

Gilbert Lovis

Nécrologie

Le 19 mars, la population du village apprenait avec tristesse le décès de Mme Catherine Charriatte, qui s'est éteinte dans sa 86e année, à la suite d'une longue maladie. Mme Chariatte avait vu le jour le 21 mai 1933 à Châtillon, dans une famille qui comptait treize enfants. Elle passa toute sa jeunesse dans son village natal, puis vint s'établir à Rossemaison.

En 1919, la disparue avait épousé M. André Chariatte, agriculteur. De cette union sont nés cinq enfants, trois filles et deux garçons.

Tout au long de sa vie, Mme Chariatte seconda admirablement son époux dans l'exploitation de leur domaine agricole. Elle fut aussi toujours une excellente mère de famille, entièrement dévouée aux siens.

En 1961, Mme Chariatte eut la grande douleur de perdre son époux. Profondément attachée au village de Rossemaison, l'octogénaire aimait tout ce qui touche à la terre. Jusqu'à un âge très avancé et aussi longtemps que ses forces le lui permirent, elle cultiva un grand jardin dont elle distribuait les produits à ses enfants et à ses voisins.

Atteinte dans sa santé en 1977, Mme Chariatte subit une délicate intervention chirurgicale à la fin de la même année. Elle vécut dès lors à tour de rôle chez l'un ou l'autre de ses enfants qui l'entourèrent de soins et d'affection. L'octogénaire devait s'éteindre alors qu'elle se trouvait dans la famille de sa fille, Mme Berthe Schott.

Grande travailleuse, femme intègre et généreuse, Mme Chariatte était unanimement estimée au village. Elle laissera à chacun le souvenir d'une bonne maman.

Francis Cuttat

Nouvelle responsable de l'Aide familiale

L'Association de l'aide familiale de Courrendlin et environs, dont notre commune fait partie, a fêté ce printemps son vingtième anniversaire. Lors de l'assemblée générale, une nouvelle responsable du service de placement a été désignée en la personne de Mlle Elisabeth Scherrer, de Courrendlin, à qui les personnes qui auront besoin des services de l'aide familiale en cas de maladie ou d'hospitalisation-pourront s'adresser.

Décision de mise en vigueur de règlements communaux

Conformément aux décisions de l'assemblée communale du 5 décembre 1978, les règlements sur les eaux usées et sur l'alimentation en eau avec tarif ont été mis en vigueur avec effet rétroactif au 1er juillet 1978. Ils ont été approuvés par le Services des Communes de la République et Canton du Jura conformément à l'article 17, alinéa 2, du décret sur les communes du 6 décembre 1978.

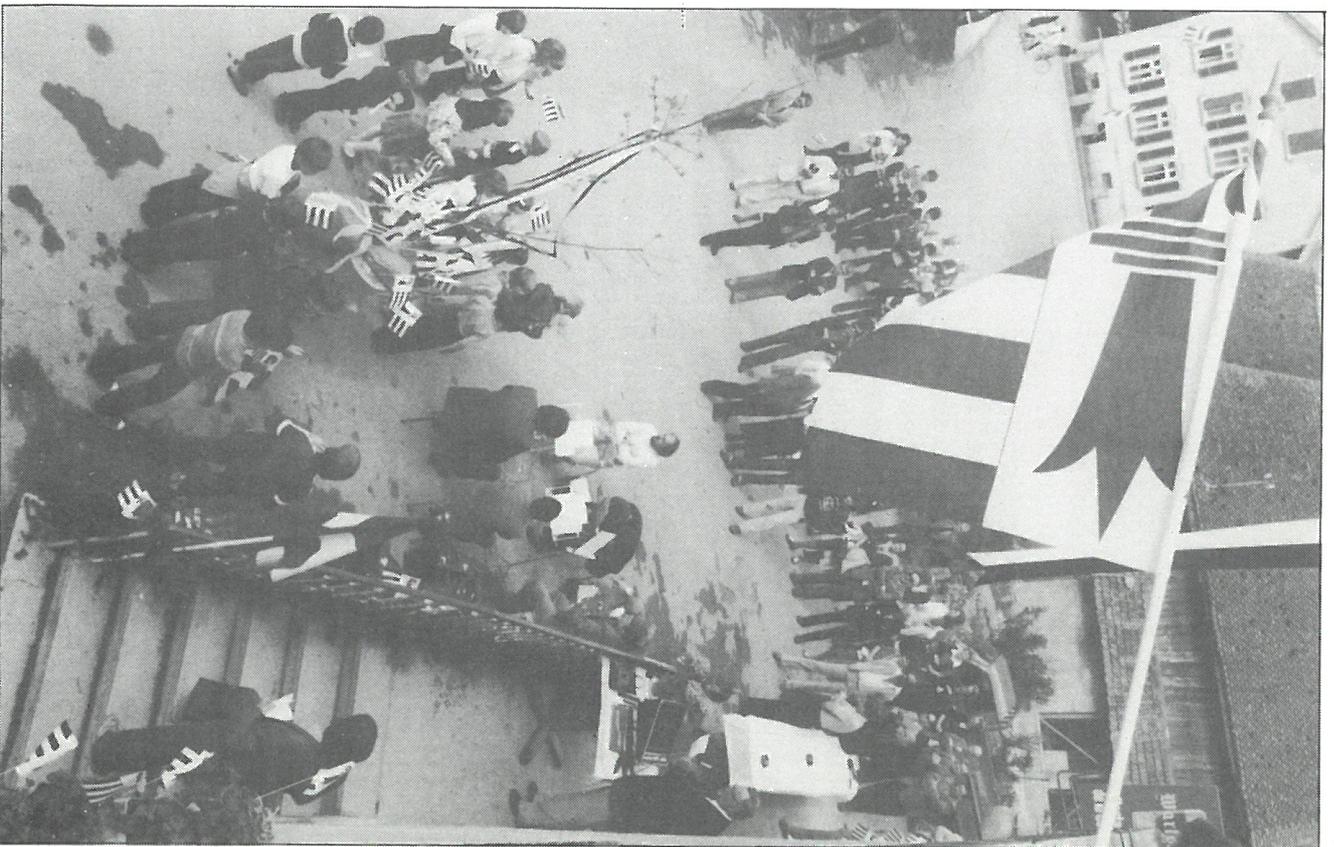
Garde des chiens

Le Conseil communal a fait distribuer dans tous les ménages un extrait du Règlement concernant la garde et la taxe sur les chiens dans lequel sont rassemblés les principaux articles dudit règlement. Le Conseil communal espère que les propriétaires feront le nécessaire pour se conformer aux décisions de l'assemblée communale. Le garde-police est chargé de faire respecter ce règlement, en collaboration avec les autorités communales.

FÊTE AU VILLAGE...

Samedi après-midi, c'était fête au village. Il y avait le jumelage entre Pontenet et Rossemaison. Il se déroula sur la place du village. Tout commença à 15 heures. Je devais distribuer des drapeaux jurassiens. Le maire de notre village, M.Chenal, ouvrit la manifestation par un discours. Il fut suivi par d'autres, puis on chanta "La Rauracienne". L'apéritif fut ensuite offert devant le restaurant de "La Couronne". M.Bourquin distribua des drapeaux aux enfants et on défila en cortège à travers le village en direction de la chapelle. Là, on planta un chêne "rouge" offert par un couple de personnes âgées de Pontenet. Leurs amis amenèrent de la terre pour célébrer ce jumelage et la mélangèrent à celle de Rossemaison. La bourgeoisie de notre village avait fait une plaque pour conserver la mémoire de cet événement. Après la plantation du chêne, tout le monde dansa la "Caragnole" autour de l'arbre au son d'une belle pièce de musique. M. Humair invita ensuite chacun à se rendre à la halle de gymnastique pour écouter le concert donné par "L'Echo du Montchaibeux". Tous les enfants purent ensuite jouer sur la place de tennis avec un monsieur et un monsieur petit comme un nain. Après, nous sommes allés souper. Les enfants ne devaient rien payer. Au menu : jambon chaud, salade aux carottes, aux haricots, aux pommes de terre. La boisson aussi était gratuite ! Les enfants furent servis les premiers parce que 1979 est l'année de l'enfance. Après le souper, beaucoup de personnes partirent mais les gosses n'étaient pas pressés. Il y eut danse jusqu'à une heure du matin. La halle était très bien décorée avec des drapeaux jurassiens.

Olivier Rais 12 ans



ma femme !" A ce propos, nous citerons le billet signé "Victor" paru dans un journal jurassien, qui montre bien que les pièces de théâtre présentées à Rossemaison ne passent pas inaperçues... Sous le titre "Tout a une fin, même l'Année de la femme", "Victor" écrit à propos de la pièce de théâtre présentée au mois de mai 1979 :

" L'Année de la femme, on s'en souvient, avait fait parler d'elle. A gauche, à droite, à l'étranger, chez nous, au-déhors, ces dames avaient été, 365 longs jours durant à l'honneur autant qu'à la une.

Si ces messieurs de tous les pays, pour une fois unis dans un même combat, s'étaient dépêchés d'enterrer ladite année, le Nouvel-An venu, ceux de Rossemaison, pour leur part, avaient décidé de poursuivre l'expérience. Aussi avait-on vu fleurir sans surprise, sur les murs du village et dans les journaux locaux, le titre de la pièce de théâtre qui, pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, devait tenir le tout Rossemaison en haleine : "On ne peut se passer des nanas".

A Rossemaison, l'Année des nanas, euh ! pardon, de la femme, donc, semblait ne jamais devoir s'achever. Or, contre toute attente (ces messieurs de Rossemaison auraient-ils ouvert les yeux ?), contre toute attente disais-je, le village vient de changer son fusil d'épaule. Au programme ces jours-ci, c'est le "Démon" qui l'écrit, une comédie en trois actes dont le titre, très évocateur, nous laisse penser qu'il coulera encore passablement d'eau sous les ponts avant que ces dames aient à nouveau droit au chapitre dans la banlieue delémontaine. Le titre ? "Enlevez ma femme !" "

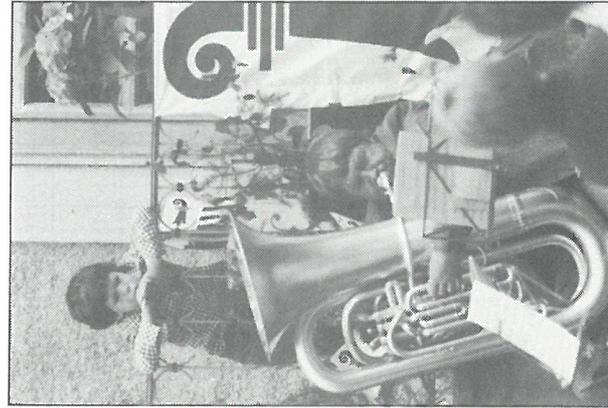
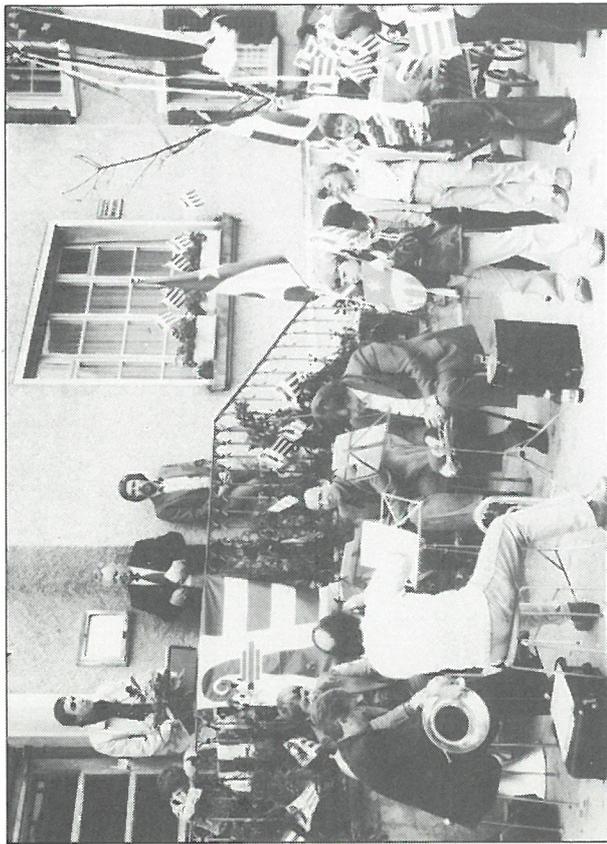
'Victor'

Vingt-cinq ans au service des PTT

Ce printemps, M. Roger Chariatte, le facteur du village, a fêté ses 25 ans au service des PTT. C'est en effet en 1954, succédant à son père, que M. Chariatte reprit la direction du bureau de poste de Rossemaison. Il est intéressant de relever que le bureau de poste fut ouvert en 1861. Jusqu'en 1899, il fut géré par la famille de M. Pierre Cuttat. Puis ce fut le règne, aujourd'hui octogénaire, des Chariatte.

Théâtre : toujours un immense succès

La petite troupe de théâtre amateur du village n'a pas failli, cette année non plus, à la renommée qu'elle a acquise au cours de ces dix dernières années. C'est en effet à chaque fois devant une salle comble que les acteurs ont donné cette année une comédie en trois actes de Jean des Marchenelles, intitulée "Enlevez



CÉRÉMONIES DU JUMELAGE ROSSEMAISON - PONTENET

Préparées par les deux sections locales du Rassemblement jurassien, les cérémonies officielles de jumelage entre Rossemaison et Pontenet se sont déroulées le samedi 19 mai 1979 à Rossemaison. Le programme débutait à 15 heures et comprenait quatre parties :

I. PARTIE OFFICIELLE

- messages des autorités locales, des deux sections et du Comité directeur du R.J.
- intermèdes musicaux (cuivres)
- signature des actes officiels, accompagnée du chant de "La Rauracienne"
- apéritif offert par la Municipalité

II. CORTEGE de la place du village à l'église

III. PLANTATION D'UN CHENE près de l'église

IV. PARTIE RECREATIVE à la salle de gymnastique

- concert apéritif donné par les accordéonistes
- jeux pour les enfants
- souper et danse

I. LA PARTIE OFFICIELLE

La manifestation débute à 15 heures sur la place "Au Village" devant le restaurant de "La Couronne". Le temps, longtemps incertain, se met au beau. La place est toute décorée de

L'assemblée a encore statué favorablement sur la demande d'indigénat communal de Mlle Elisabeth Bigel, ressortissante hongroise. Après l'assemblée communale eut lieu l'adjudication de l'enlèvement des ordures ménagères au village. Une seule personne soumissionna pour ce travail et, le Conseil communal n'étant pas d'accord avec le prix demandé, procéda à un nouvel appel par voie de soumission. Une quinzaine de jours plus tard, le Conseil communal adjudgeait ce travail à Charles Cuttat junior.

Assemblée bourgeoise

Le 23 avril 1979, l'assemblée bourgeoise était convoquée pour discuter de l'état de la vente des terrains bourgeois, plus précisément faire le point sur le solde des parcelles de terrain à bâtir qui restent à disposition de la corporation. Elle a également discuté d'un achat de terrain afin de reconstruire, pour l'avenir, une surface de terrain à bâtir. Concernant les ventes de parcelles à bâtir, la Bourgeoisie maintient la politique qu'elle s'était fixée, c'est-à-dire que la vente restera limitée à une ou deux parcelles par année. Un ancien projet a refait surface. La construction de maisons d'habitation par la communauté bourgeoise a été envisagée à nouveau. L'assemblée s'est prononcée favorablement pour ce projet qui n'est pour l'instant qu'au stade d'ébauche.

Vice-maire

En début d'année, le Conseil communal a procédé à la nomination du vice-maire pour 1979. Il s'agit de Marc-Aurèle Steulet, qui occupe le département des Travaux publics.

environs. Le refus du Conseil communal, suivi en cela par les citoyens, est principalement motivé par le fait qu'une assemblée communale aurait dû sanctionner, au début de l'été et dans des délais très courts, une décision de l'assemblée des délégués de l'Hôpital, alors que le projet était à l'étude depuis 1968... D'autre part, le Conseil communal maintient une partie de ses arguments avancés lors de son refus, au mois de juin 1977, de l'agrandissement du bloc opératoire. La décision de l'assemblée communale de Rossemaison n'a pas empêché le début des travaux étant donné que la majorité des communes adhérentes avaient déjà donné leur accord.

En rapport avec l'Hôpital de district, signalons que lors de l'assemblée des délégués des communes, qui s'est tenue au début du mois de mars 1979, M. Louis Lovis a été remplacé par M. Gabriel Nusbaumer à la présidence du conseil de direction.

Assemblée communale du 30 janvier 1979

L'assemblée communale dite du budget a eu lieu le 30 janvier 1979, à laquelle ont participé une trentaine de personnes. Basé sur une quotité inchangée de 2,4, une taxe immobilière de 1,2 pour mille et une taxe des chiens de 20 francs par année, le budget 1979 boucle avec un boni de 4'650 francs, avec 513'760 francs aux charges et 518'410 francs aux produits. A noter que des réserves pour une somme de 37'000 francs ont été prévues pour des recherches d'eau et l'étude de l'assainissement du réseau d'eau du village, ainsi que pour le financement du démarrage prochain de la construction de la station d'épuration des eaux de Délemont et environs.

drapeaux et d'oriflammes installés par nos amis de Pontenet. Cinq musiciens de la fanfare "Unité Jurassienne" ont pris place au pied des escaliers sous la tribune. Un jeune chêne, haut de trois mètres, décoré de rubans rouges et blancs, est placé sur un petit char lui-même décoré. A l'arrière du petit char sont déposés deux sacs de terre de Pontenet.

M. Jean-René Bourquin, président de la section du Rassemblement jurassien de Rossemaison ouvre la manifestation en saluant la foule et en remerciant les musiciens et toutes les personnes qui ont oeuvré à la préparation de la journée. Il passe la parole au premier orateur, M. Germain Chenal, maire de Rossemaison. M. Chenal souhaite la bienvenue à toutes et à tous et plus particulièrement aux gens de Pontenet. "A Rossemaison, vous êtes chez vous !", dit-il en substance. Il souligne l'importance pour les citoyens de la zone libérée de soutenir le difficile combat de nos compatriotes du Jura demeuré sous tutelle bernoise.

Après un intermède musical, c'est au tour des deux présidents de section du Rassemblement jurassien de s'exprimer.

M. Jean-René Bourquin réaffirme que le peuple jurassien est un et indivisible et que l'actuelle République et Canton du Jura constitue la première étape vers l'indépendance du Jura entier. Il rappelle en outre les engagements pris dans ce sens à plusieurs reprises :

1. Le 18 mai 1974 à Porrentruy par les délégués du Rassemblement jurassien.
2. En 1977, à Saignelégier et à St-Ursanne par la Constituante qui adopte à l'unanimité l'article 138.
3. En 1977 par l'adoption massive de la Constitution et en 1978 par l'élection au Gouvernement, le Peuple jurassien a confirmé

sa volonté de réunification.

Les Jurassiens de la zone libérée ne doivent pas oublier leurs serments. "Amis du Sud, sentez-vous concernés par la vie du nouveau canton qui est aussi votre Etat. Soyez critiques et constructifs. Ne permettez jamais que nos autorités se laissent récupérer par des arrivistes ou des revanchards !"

M. Roger Humair, président de la section d'Unité Jurassienne de Pontenet souligne également l'importance pour les Jurassiens "du Nord" de ne pas se muer en associations d'anciens combattants ! Le problème jurassien n'est pas résolu ! M. Humair décrit la situation dans le Jura méridional où les libertés fondamentales d'expression, de réunion et même de circulation ont été bafouées par le régime bernois. Les autochtones jurassiens sont devenus des étrangers sur leur propre sol. L'orateur précise : "Sans cesse, les Jurassiens de Pontenet regardent leurs armoiries : le pont... l'étoile... Le pont du dialogue franc et ouvert, le pont de la libre circulation des idées, le grand pont de l'Unité Jurassienne jeté jusqu'à Rossemaison, le village jumeau... L'étoile qui diffuse le vert de l'espérance, l'étoile qui diffuse le rouge de l'amour, l'étoile qui brille de l'or du soleil de la justice."

Après un deuxième intermède musical. M. Jean-Claude Crevoisier, vice-président du R.J. et député au Conseil national, prend la parole. Il souligne particulièrement la nécessité de croire à la réunification et d'œuvrer dans ce dans ce sens. "Serons-nous des lâches ou des traîtres ? Oublierons-nous nos serments ? L'actuel canton du Jura doit aussi son existence au vote des Jurassiens du Sud le 23 juin 1974."

raccordement aux conduites d'eau potable, et 1,5 % pour l'aménagement des conduites et l'entretien du réseau d'eau. Ce dernier émolument ne sera pas perçu lors de nouvelles constructions qui seront englobées dans un lotissement. L'effet rétroactif a été demandé au 1er juillet 1978.

L'assemblée a également adopté un règlement concernant la garde et la taxe sur les chiens.

Toutes les prescriptions contenues dans ce règlement font référence au droit fédéral et cantonal. Les propriétaires de chiens sont tenus de s'y conformer, tant en ce qui concerne la lutte contre les nuisances que provoquent les chiens que sur les mesures de lutte contre les épizooties.

L'épuration des eaux souleva de nombreuses questions et discussions, surtout en ce qui concerne le taux de subventionnement de la part de la Confédération et du Canton. En effet, la commune de Rossemaison obtient une subvention de 56 % sur sa quote-part des frais de construction de la station d'épuration. En comparant les différents taux de subventionnement des communes environnantes, on s'aperçoit que Rossemaison a le taux le plus bas. L'assemblée a d'ailleurs donné mandat au Conseil communal de rediscuter ces différents taux auprès des autorités cantonales qui interviendront à leur tour auprès des instances fédérales. Sous ces réserves, l'assemblée a accepté ces crédits se montant à 380'000 francs environ y compris le collecteur communal. A noter que ces frais seront à charge des propriétaires fonciers de la commune, frais dont la clé de répartition reste à définir.

Sur proposition du Conseil communal, l'assemblée refusa sa participation au projet d'agrandissement de l'Hôpital régional de Delémont et

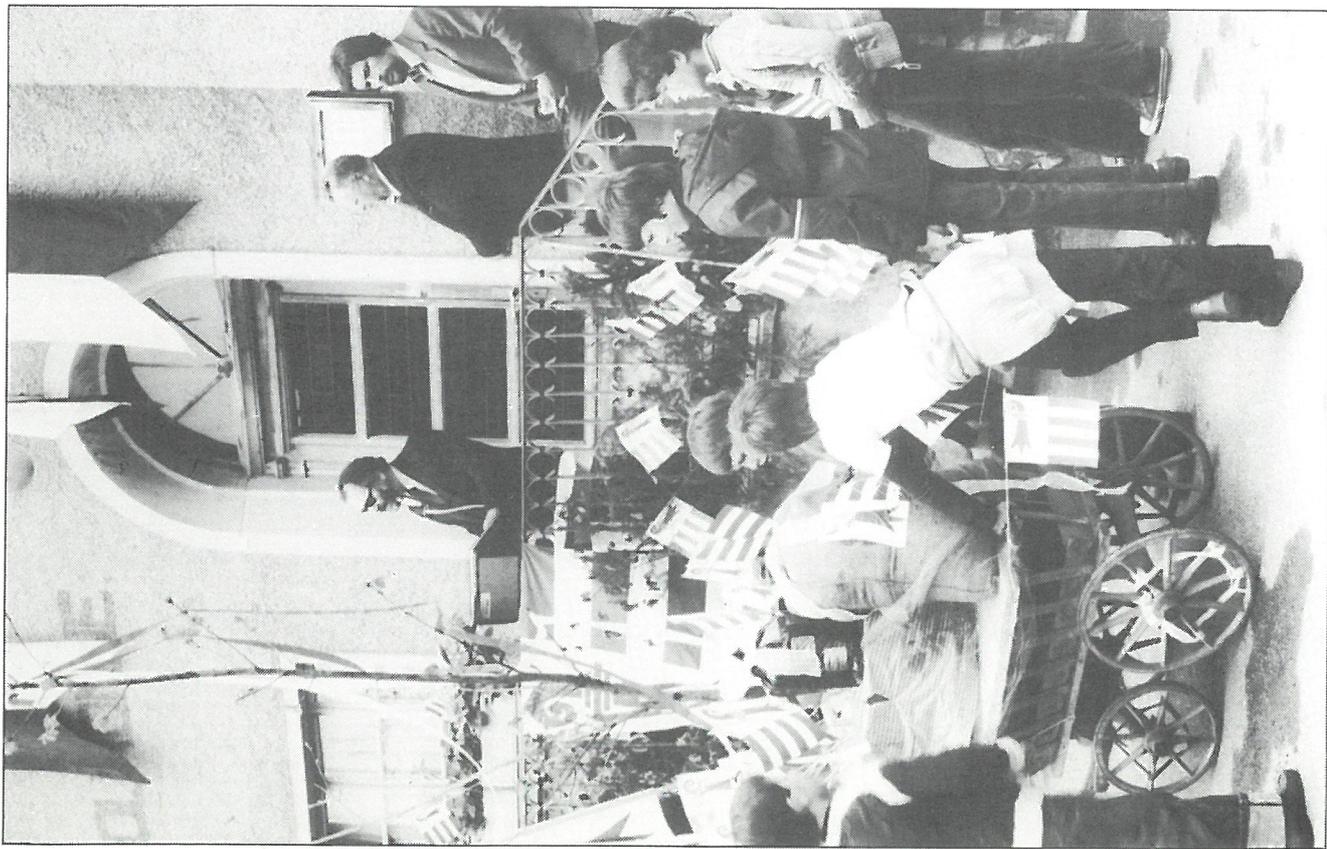
CHRONIQUE LOCALE

Assemblée communale du 5 décembre 1978

Une quarantaine de citoyens ont assisté à l'assemblée communale extraordinaire du 5 décembre 1978 dont l'ordre du jour comportait les points suivants :

- discuter le Règlement concernant l'alimentation en eau;
- discuter le Règlement concernant les eaux usées;
- discuter le Règlement concernant la garde et la taxe sur les chiens;
- voter un crédit de 391'595 francs pour la construction de la station d'épuration des eaux de Delémont et environs, crédit représentant la part communale;
- voter un crédit de 70'000 francs pour construire un collecteur communal de raccordement au collecteur intercommunal;
- voter un crédit de 145'200 pour l'agrandissement de l'Hôpital régional de Delémont et ratifier cette augmentation d'emprunt.

Les règlements concernant l'alimentation en eau et les eaux usées ont été acceptés par l'assemblée après que le maire Germain Chenal eut rapporté sur ces deux points et expliqué le pourquoi de la modification. Il s'agissait en fait d'abroger le règlement du 26 septembre 1976 qui prévoyait, comme le nouveau d'ailleurs, des émoluments de raccordement s'élevant à 5% de la valeur officielle des immeubles. Au lieu d'être englobés dans un règlement unique, ces émoluments ont été répartis de la manière suivante : 2 % de la valeur officielle pour le raccordement des nouvelles constructions aux canalisations des eaux usées; 1,5 % pour le



Les paroles de M. Crevoisier ont une résonnance particulière. En effet, le 6 mars 1979 au Conseil national, M. Crevoisier a réaffirmé la volonté de réunification des Juraissiens et dénoncé la procédure plébiscitaire diabolique inventée et imposée par Berne pour diviser les Juraissiens et faire reculer, à terme, la limite des Langues dans le Jura méridional. Les propos de M. Crevoisier, qui ne faisait d'ailleurs que reprendre la position bien connue du Rassemblement Juraissien et partagée par l'immense majorité du Peuple jurassien, ne furent pas du goût de M. Furgler, conseiller fédéral et président de la commission pour les affaires jurassiennes. Celui-ci perdit son sang-froid et alla jusqu'à injurier M. Crevoisier, et par là même tout le Peuple jurassien. Il qualifia la position jurassienne de "bêtises et d'addition de mensonges". Peu après, le Rassemblement Juraissien demandait des explications et une rétractation de M. Furgler, qui ne voulut rien savoir et confirma même ses propos ! Une pétition fut alors lancée dans le Jura demandant à M. Furgler de retirer ses insultes à l'égard du Peuple jurassien. Elle réunit plus de 15'000 signatures. Rien n'y fit. La tension monta et toute la presse suisse commenta les péripéties de la confrontation. Le 11 mai 1979 devait se dérouler à Delémont une manifestation semi-privée destinée à marquer officiellement l'entrée en souveraineté du canton du Jura. M. Furgler et quelques conseillers fédéraux devaient également y participer, ainsi que les représentants de tous les cantons suisses. Vu les déclarations scandaleuses de M. Furgler, il était à craindre des incidents sérieux si le ministre suisse venait à Delémont. Devant cette situation, le Gouvernement jurassien décida sagement d'annuler la manifestation du

La sève contient en moyenne 97,5% d'eau et 2,5% de sucre et de matières minérales. Cent litres de sève donnent normalement trois litres de sirop.

Saint-Ubalde - Trois-Rivières - Montréal

C'est la dernière phase de notre voyage. Par le "Chemin du Roy", première route reliant Québec à Montréal inaugurée en 1734, nous nous rendons à Montréal. Le long du parcours, nous sommes accueillis avec toujours la même chaleur qui caractérise le peuple québécois, par les autorités et la population de Deschambeguit, Bertier, Repentigny. Puis nous arrivons à Montréal où une soirée culturelle et d'amitié est organisée. Là, l'occasion d'apprécier le folklore québécois nous est donnée. Nous rencontrons aussi des familles jurassiennes établies dans la région qui ont beaucoup de joie à revoir des leurs et de s'informer de ce qui se passe dans notre coin de terre.

Il ne nous reste plus qu'à remercier et à inviter le peuple québécois comme les autres peuples frères d'Acadie, de Wallonie et d'Aoste, du 26 août au 2 septembre 1979 à Delémont.

Monique et Marc-Aurèle
STEULET-FAIVET

qui consiste en un sirop d'érable très épais et qui est coulé sur de la neige. Ainsi il se durcit et se ramasse avec des petits bâtons de bois.

Sirop d'érable

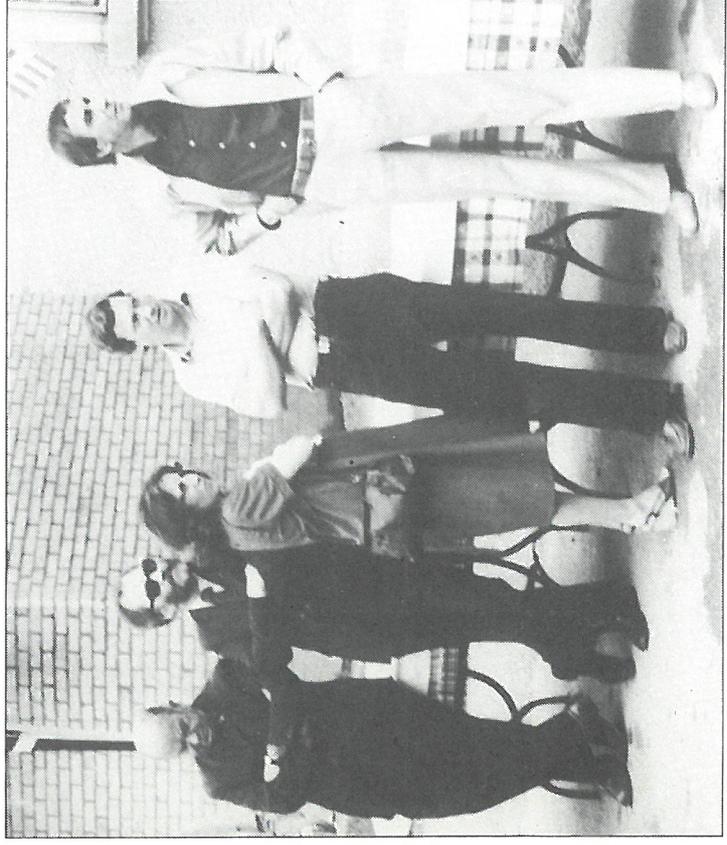
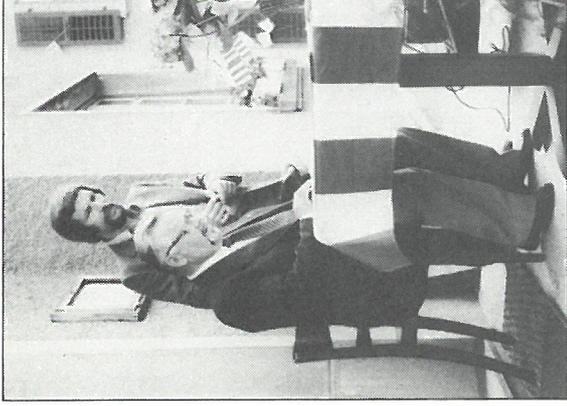
Au début du printemps, le sud du Québec est favorisé par des nuits avec gel suivies de journées chaudes. Dans ces conditions, une entaille pratiquée sur le tronc d'un arbre feuillu provoque l'écoulement de la sève. Cependant la sève sucrée utilisée pour la fabrication du sucre provient surtout de l'érable à sucre et de l'érable rouge.

Le sucre et le sirop d'érable sont obtenus en faisant bouillir la sève pour concentrer le sucre par évaporation de l'eau. Depuis sa découverte, le principe de fabrication est resté le même. Par contre, l'équipement utilisé a subi une évolution marquée.

A la fin de la soirée, on assiste à une séance de noircissage. Les premiers rassasiés se noircissent les mains dans un tuyau de poêle ou sous une casserole et frottent le visage d'un ami... pas trop susceptible. Ce dernier enchaîne avec une autre victime, de sorte qu'à la fin de la soirée, tout le monde se retrouve maquillé !

Découverte du sirop d'érable

Bien avant l'arrivée des Blancs au Canada, les Indiens avaient appris à extraire la sève de l'érable et à fabriquer par évaporation le sucre d'érable. A l'arrivée du printemps, les Indiens pratiquaient une entaille en forme de V dans le tronc des érables à l'aide d'un tomahawk. Au bas de l'entaille, ils fixaient un copeau de bois ou d'écorce qui acheminait la sève goutte à goutte dans un récipient d'écorce.



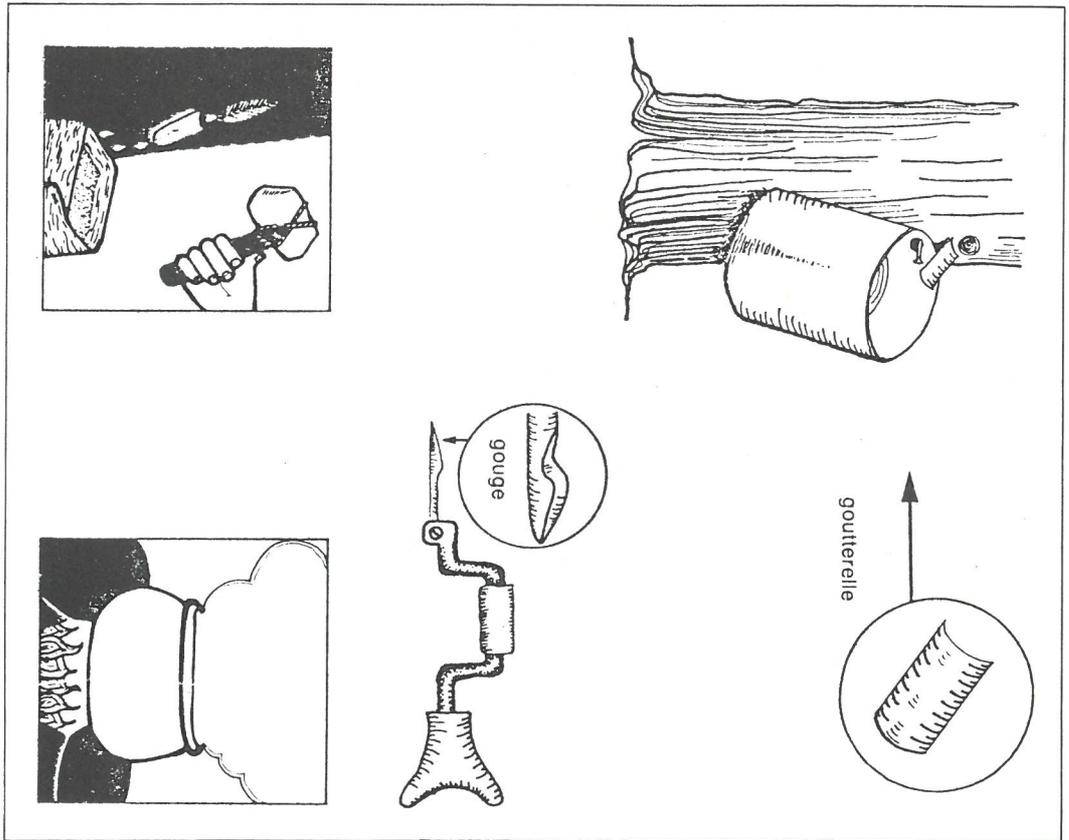
11 mai 1979, suivant en cela les voeux du Peuple jurassien, du Rassemblement jurassien et du Groupe Bélier (qui avait envahi la salle du Parlement pour réclamer l'annulation de la manifestation). Le gouvernement envoya des excuses à tous les cantons suisses, mais pas au Conseil fédéral qui porte la responsabilité de l'annulation.

La prise de position de M. Furgler avait pour but de diviser les Jurassiens afin de casser leur réelle volonté de réunification. Il est en effet difficile pour notre ministre suisse d'accepter l'idée qu'on a créé un nouveau canton sans pour autant résoudre la question jurassienne. Et c'est pourtant bien cela qui s'est passé. M. Furgler, en fin de compte et sans le vouloir, a donné aux Jurassiens une occasion en or de démontrer à toute la Suisse que le problème jurassien n'est pas résolu. Le peuple jurassien sort grandi de cette épreuve et saura mieux encore à l'avenir parer aux tentatives de "récupération" et de division lancées par Berne.

Après son message, M. Crevoisier est longuement applaudi.

M. Antonio Erba, député au Grand Conseil bernois, décrit la situation des députés autonomistes (trois) qui ont de la peine à faire entendre leur voix. Il insiste sur la nécessité de créer un Etat jurassien qui fonctionne bien et qui soit attractif. "C'est le plus sûr moyen de faire taire la propagande pro-bernoise au sujet du "sous-développement" du Jura et donc d'accélérer la réunification".

La fanfare entonna alors "la Rauracienne" chantée par la foule, pendant que les deux présidents de section signaient les actes officiels de jumelage (voir fac-similé au centre de la



Une illustration de la manière dont les Indiens pratiquaient la récolte de la sève d'érable.

Coopérative agricole : ce mot a encore toute sa signification au Québec. Dans tous les secteurs, les producteurs s'organisent et gèrent leurs propres biens de production. Ce sont de véritables coopératives au sens propre du terme que le Gouvernement québécois encourage et aide. On voit là que les autorités ont un véritable souci de développement communautaire et non individuel. Ceci a une grande portée politique et est un tournant pour la construction d'une société nouvelle.

Ce séjour nous a permis de découvrir aussi d'autres industries puisque ce petit village se situe au "royaume de la patate". La population dynamique de cette région a développé ses ressources agricoles jusqu'à devenir l'un des plus importants producteurs de pommes de terre du Québec. Les autres secteurs visités sont : boulangerie, abattoirs, industrie du bois, transformation du lait.

La partie de sucre

Parmi les activités saisonnières typiquement québécoises, la "partie de sucre" est l'une des préférées. Cette tradition héritée des Américains est plus qu'une occasion de se sucrer le bec, c'est souvent l'occasion de fêter la fin d'un hiver rigoureux et la proximité d'un printemps encore timide. Nous avons appris comment on tire la sève des érables et sa transformation en différents produits. Toute la fête se passe à "la cabane à sucre" construite au milieu de la forêt d'érables. Nous avons apprécié le repas pris en commun avec un menu typique : soupe aux pois, cassoulets cuits dans le sirop d'érable, omelettes, beignets, oeufs, jambon rôti, dessert, le tout arrosé du fameux sirop d'érable au goût des plus doux. Puis, nous avons dégusté "la tire"

présente brochure). Un acte sera déposé au secrétariat municipal de Rossemaison, un autre restera possession de la section de Pontenet et le troisième sera remis au Comité directeur du Rassemblement Jurassien à l'occasion de la fête du 23 juin 1979.

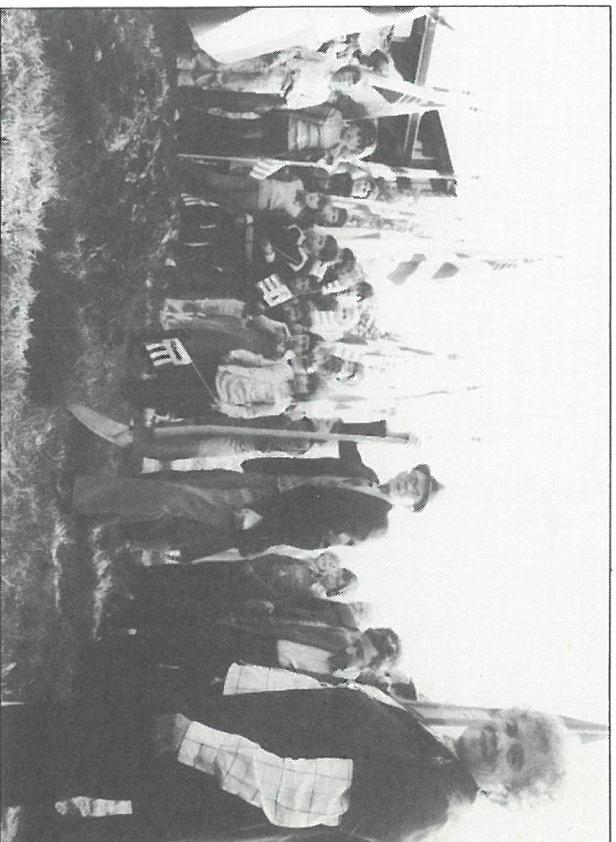
Un apéritif offert par la Municipalité de Rossemaison est ensuite servi à toute la population et permet à chacun de s'entretenir avec les orateurs.

II. LE CORTEGE

Le cortège se forme alors vers 16.30 heures. En tête un tambour, puis le chêne transporté sur le petit char et tiré par des enfants; à l'arrière du char, deux sacs de terre de Pontenet. La foule se déplace de la place du village vers l'église. Les maisons sont décorées de drapeaux.

III. LA PLANTATION DU CHENE

La plantation du chêne se déroule aux abords de l'église. Le trou a été préparé par des jardiniers. Instant d'intense émotion, Mme et M. Georges Vuilleumier de Pontenet qui ont offert l'arbre, mélangent la terre de Pontenet à celle de Rossemaison. Toute la foule danse alors "la carmagnole" autour de l'arbre planté et au son de la fanfare, qui joue une très belle musique. M. Marc-Aurèle Steulet, président de Bourgeoisie, membre du Conseil municipal et membre du comité du Rassemblement jurassien de Rossemaison, présente une plaquette offerte par la Bourgeoisie. Cette plaquette commémore l'événement du 19 mai 1979 et sera scellée définitivement lors de la fête du 23 juin 1979. M. Steulet rappelle également que la Municipalité a décidé de baptiser la place du Collège "Place de l'Unité".



La plantation du chêne avec, en bas à droite, les parrain et marraine.

Saint-Ubalde, petite paroisse(chez nous on dirait village) de la région de Port-Neuf nous réserve un accueil des plus chaleureux. Toute la population est là, prête à accueillir et à loger les congressistes. Nous avons l'avantage d'être logé chez l'habitant(ce qui signifie "paysan" au Québec), en pleine campagne. Il est inutile de parler de distances dans cette grande province, car elles importent peu pour les gens du pays.

Nous découvrons l'agriculture québécoise qui est une des plus importantes industries de la Belle Province.

Nos amis, M. et Mme Gingras, exploitent une ferme de 70 vaches. La production laitière est la principale ressource des exploitations agricoles. L'exploitation de nos hôtes se place dans la catégorie des petites exploitations ...

Il n'est pas rare de rencontrer des entreprises de plus de 400 bêtes. Il s'agit de véritables industries organisées et gérées comme des sociétés industrielles. Dans de telles exploitations, le bétail vit en stabulation libre, dans d'immenses écuries où tout est automatique, amenée du fourrage, évacuation des excréments. ... De ce fait, les vaches ne voient jamais la lumière du soleil, mais vivent dans la pénombre. Qu'en pensent nos sociétés de protection des animaux ? Soir et matin, le bétail passe par groupe de dix dans un salon de traite. L'analyse du lait commande automatiquement la "moulée" à la vache (dosage d'éléments nutritifs pour chaque bête). Le lait est refroidi et stocké plusieurs jours dans des réservoirs. La coopérative regroupant l'ensemble des agriculteurs procède au ramassage périodique du lait et l'achemine vers les centres de transformation.

énormément confiance aux jeunes et que c'est en faisant des erreurs de jeunesse qu'il est possible d'acquérir une solide formation.

Programme socio-culturel

Jean-Pierre Réburé, chansonnier et ses musiciens, le groupe folklorique Caribou, Pauline Julien nous ont permis de découvrir la richesse de la culture du peuple québécois. Culture vivante qui émane de la vie de tous les jours, de la rudesse de l'hiver, de la pêche, ...

La IVe Conférence des communautés ethniques de langue française

Elle était placée sous le thème : " LE RÉFÉRENDUM, expression de la démocratie et instrument d'émancipation ". Le référendum se divise en deux grands principes d'action :

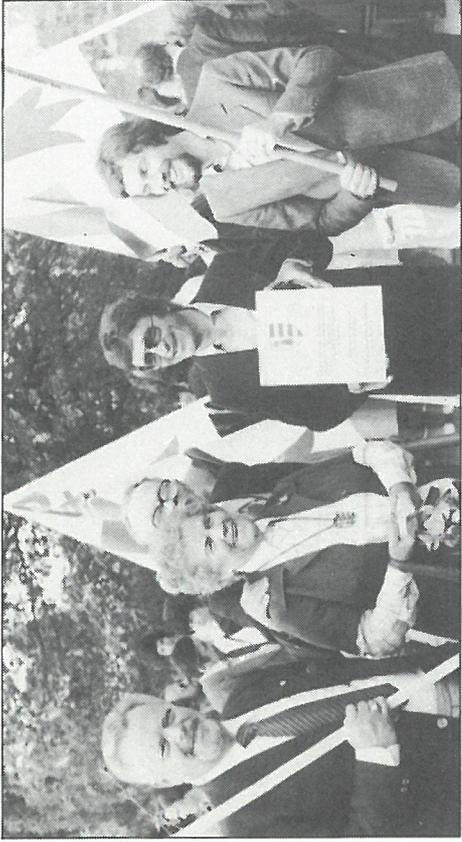
- le référendum, expression de la démocratie
- le référendum, instrument d'émancipation

Cette conférence a été avant tout le reflet de l'expression profonde de la solidarité des différents mouvements qui travaillent chacun dans leurs milieux respectifs et, compte tenu de la situation juridico-politique, à l'affirmation du français, à son émancipation même, lorsque la chose est nécessaire.

La conférence s'est terminée par un banquet officiel sous la présidence d'honneur de M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre de l'Education du Québec, qui a développé le thème "L'évolution du Québec".

Intégration en milieu québécois

Cette partie de notre séjour nous a permis de vivre les réalités de la vie québécoise, puisque nous étions accueillis par groupe, dans différentes régions.



En haut, de gauche à droite : M. Hurmair, président UJ Pontenet; les parrains; M. M.-A. Steulet, président de la commission bourgeoise avec la plaquette offerte par cette corporation, et J.-R. Bourquin, président de la section RJ Rossemaison.

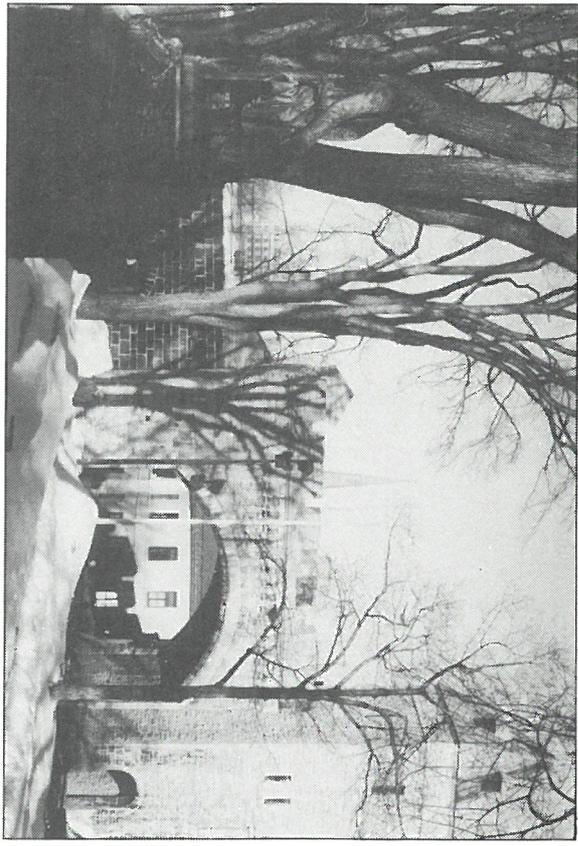
IV. LA PARTIE RECREATIVE

Toute l'assistance entre à la salle de gymnastique où un concert est donné par le groupe de jeunes accordéonistes "L'Echo du Montchaibeux". Les enfants peuvent s'amuser, des jeux sont organisés à leur intention sur la place de tennis. La salle de gymnastique est pleine lorsque le souper est servi : jambon chaud coupé sur place par les bouchers, salades de différentes sortes, pain, boissons. Le repas est offert aux invités et à tous les enfants; Les adultes paient cinq francs pour contribuer aux frais de la manifestation. Au cours du repas, gens de Rossemaison et de Pontenet ont l'occasion de se mieux connaître encore.

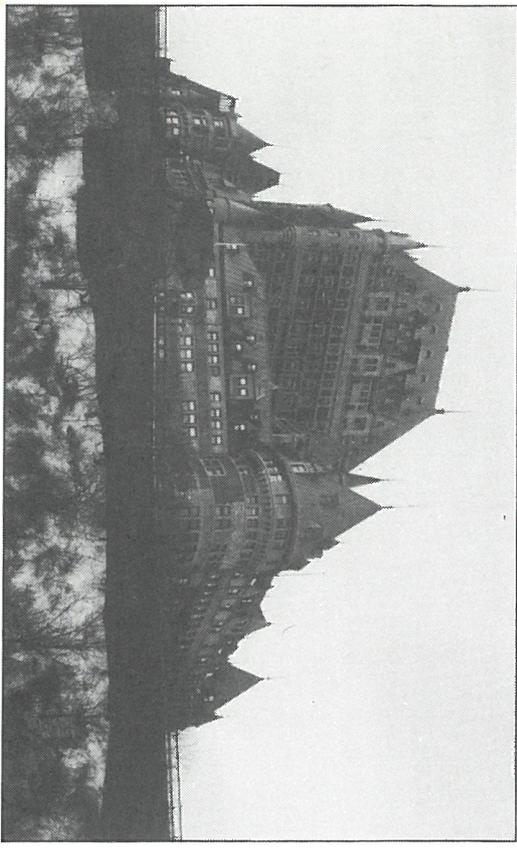
La danse est ouverte vers 20.30 heures. Les enfants dansent également jusque fort tard dans la nuit. Déjà nos amis de Pontenet doivent nous quitter !

Que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette merveilleuse journée soient remerciées. Cette journée n'est pas un aboutissement, c'est une étape, mieux ! c'est un nouveau départ. Le départ vers la réunification de notre Patrie ! Jurassiens de la zone libérée, n'oublions jamais nos serments et nos devoirs, multiplions les contacts avec nos amis du Sud : de société à société, de groupe à groupe, de famille à famille et de personne à personne.

Jean-René Bourquin



L'entrée de Québec et l'imposant Château Frontenac.



les cours d'eau sont immobilisés par la glace. C'est au bord du fleuve Saint-Laurent, que nous longeons, que réside presque toute la population du Québec. Nous remarquons au fil des kilomètres que tous les villages portent des noms de saints. Québec ! Ce nom évoque un coin de la Nouvelle-France, oublié en terre d'Amérique. Ce nom fait jaillir dans notre esprit une ville perchée sur un cap abrupt au-dessus du majestueux fleuve, remarquablement beau lorsque les glaces dérivent au gré de la marée.

Son histoire n'est pas très ancienne puisque ce n'est qu'en 1534 que Jacques Cartier a débarqué sur le continent américain et a pris possession du Canada au nom du roi de France François Ier. C'est en voyageant le long du fleuve qu'il repère les endroits qui allaient devenir Montréal et Québec.

A la fin du XVIe siècle, la France s'intéresse au commerce des fourrures et veut en faire la traite à partir du golfe du Saint-Laurent. C'est en 1608 que Ferdinand Champlain fonde la ville de Québec.

C'est dans ce fastueux décor et au majestueux château de Frontenac que nous établissons nos quartiers.

Une visite commentée de la ville nous a permis d'être reçu en particulier à l'Assemblée Nationale, siège du Parlement du Québec. Monsieur J.-Fr. Bertrand, adjoint parlementaire du Ministre des Travaux Publics nous accueille. L'ensemble des congressistes sont frappés par le jeune âge du ministre. Ce dernier commence son exposé en nous faisant remarquer que c'est une particularité au Québec de voir des jeunes assurer de grandes responsabilités au niveau ministériel et de préciser que la moyenne d'âge des ministres est très basse. Il nous explique que l'on fait

Composition du comité du Rassemblement Jurassien de Rossemaison

Présidence : Jean-René Bourquin; vice-présidence : André Bréchet; secrétaire : Lilliane Raaflaub; caissier : vacant; membres : Marc-Aurèle Steulet, Jean-Jacques Perrin, Jean-Pierre Lovis et Virgile Buchwalder.



PONTENET SE PRÉSENTE....

Dans la Vallée de Tavannes, tel un chapeau tout de guingois, narguant le soleil et l'empêchant de fabriquer de l'ombre, au pied du Moron, il y a un petit village, perché sur une bosse, un petit village dont le fin clocheton pointe dans le ciel bleu, un petit village dont la façade blanche de l'école porte les armoiries qui font allusion à son nom : " de gueules à un pont à trois arches d'argent, surmonté d'une étoile à six rais de même ", un petit village de 200 habitants à 716 mètres d'altitude, à 25 kilomètres de Delémont, on l'a deviné, C'EST PONTENET.

Il est des villages situés au bord de l'eau; Pontenet se trouve tout simplement au bord de l'herbe, avec un pied dans la forêt et l'autre s'aventurant jusqu'à la route cantonale. Le voyageur pressé ne prendra pas garde à la modestie flèche qui tend sa pointe en direction du village. La route est large et belle, on la suit sans se préoccuper du reste. Et c'est ainsi qu'on passe à côté d'une merveilleuse petite cité, peut-être plus occupée à se cacher sous les branches des nombreux arbres qui y sont disséminés qu'à tendre ses murs en un appel à la visite, à l'arrêt, à la poésie.

La Birse longe la route cantonale sur près d'un kilomètre en territoire communal, alimentée par plusieurs ruisseaux qui dévalent les pentes "du Moron " au nord ou celles "du Montoz" au sud... Le territoire de la commune va faire du pied à Walleray, Souboz et Loveresse et se déploie de part et d'autre de la bosse sur laquelle les toits de tuiles rouges sont autant de pétales qui font un bouquet de ce sympathique village.

C'est avec une attention toute particulière que le Peuple Jurassien suivra le déroulement de cette consultation.

Québec, peuple frère

C'était l'inconnu lorsque nous avons débarqué à Montréal où nous étions attendus à l'aéroport de Mirabel. Il appartenait à une délégation du Mouvement National des Québécois de nous accueillir. D'emblée une amitié s'est créée. Il en a été de même tout au long de notre séjour. Nous avons découvert une mentalité toute différente de la nôtre, empreinte d'ouverture, de simplicité, de l'art de mettre les gens à l'aise.

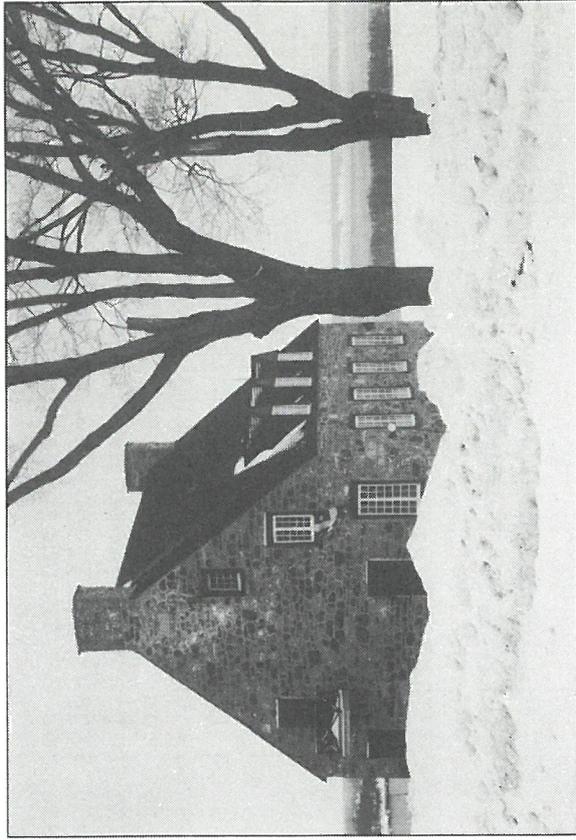
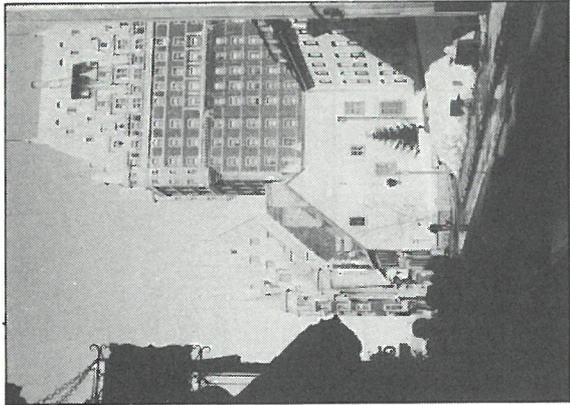
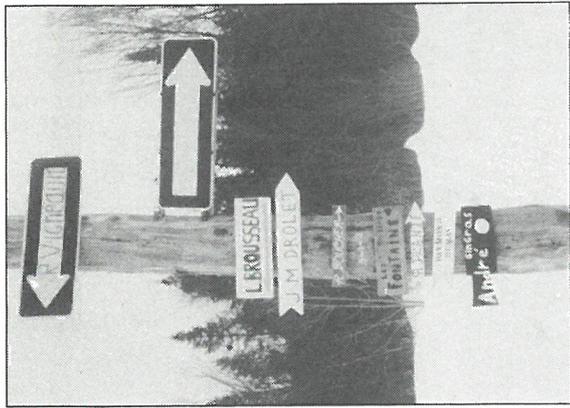
Nos oreilles ont quelque peine à saisir les mots tant l'accent des Québécois est particulier. Un autre élément qui favorise davantage les contacts est le tutoiement. Il n'existe pas cette hiérarchie entre le vous et le tu. Une des particularités de la langue est également le vocabulaire qui se différencie du nôtre. Il était intéressant pour nous de découvrir ce qui est appelé le "vieux français" avec toutes ses particularités. Quelques expressions glanées au passage : "C'est très dispendieux" = qui occasionne beaucoup de dépenses

"Atelier de débosselage" = carrosserie

"Poil à la verge" : la verge est une unité de mesure

"J'ai le goût du Québec" = j'aime le Québec, slogan qui foisonne sur la plaque d'immatriculation avant des voitures.

Après avoir passé une nuit à Montréal, toute la délégation prend la route qui l'emmènera à Québec capitale de la Province. Chacun peut admirer l'immensité qui s'ouvre à ses yeux. En cette fin d'hiver, le sol est encore recouvert de neige et



En haut, à gauche, un poteau indicateur assez particulier... A droite, une vue du Château Frontenac. En bas, une maison typique du Québec.

AU PASSÉ...

Depuis 1359, le village est là, s'appelant alors "Pontenât". Les Girod sont les seuls bourgeois; il est curieux de constater combien les Girod sont disséminés dans la vallée. Les Girod de Malleray, de Bévillard, de Champoz et de Pontenet tirent leur première origine des Girod de Loveresse. Il est avéré que Pontenet fut habité pendant de longues années uniquement par les descendants de Grosjean-Girod de Loveresse, lequel reçut en fief en 1515, du prélat de Bellelay toute la Courtine ou territoire de Pontenet. Ce fief se partageait tous les vingt ans entre les trois branches des Girod et les fiateurs devenant trop nombreux et excluant les filles de toute propriété immobilière, se virent contraints de quitter le village pour s'introduire dans les bourgades voisines ou pour émigrer au-delà du Jura, en Amérique ou en Russie.

Cela n'alla pas sans froisser quelque peu les autorités, qui, il y a cinquante ans, renièrent tous les bourgeois de Pontenet qui ne résidaient pas dans la localité ! Une vieille chanson court sur les gens du village dont un couplet se compose ainsi :

A Pontenet, de sur le crêt,
Les gens y sont un peu benêts.
Ils prient toute la semaine
Pour que le diable n'les prenne.

Cela ne doit pas être mal pris, car les exemples foisonnent de Girod qui se sont illustrés. De l'école du village, où ils ont fait leurs premières années, sont sortis des ingénieurs, des institutrices et des instituteurs et bien des citoyens qui font honneur à leur village.

De nos jours, le sobriquet attaché aux habitants de Pontenet est "Bourguignons": Une libellé attribuée à J.P. Faigaux de Mallerioie (Malleray) affirme que le premier patriarche du village fut l'enfant issu d'un prêtre bourguignon de l'ordre des Prémontrés. En 1559, le village obtint son indépendance. Il fallut cependant bien des années pour aplanir de vieilles querelles avec la communauté de Mallerioie; mais en 1729, lesdits "Bourguignons" construisirent un pont sur la Birse et la commune de Mallerioie versa 50 livres bâloises sous réserve d'un libre passage. Le résultat de cette fructueuse collaboration ne dura que l'espace d'un instant puisqu'une crue de la Birse, appelée le petit déluge (voir anecdotes), emporta l'ouvrage de pierres le 14 septembre 1750, en endommageant la scierie et le moulin construits tout près.

En 1872, on parle d'un projet de route entre Pontenet et Malleray. Malheureusement on n'a pas l'argent et cette résolution reste en veilleuse jusqu'à la crise horlogère.



qui l'entourent :	
<u>Secteurs</u>	<u>% du contrôle étranger</u>
Pétrole et houille	100 %
Métaux non ferreux	84 %
Matériel de transport	79 %
Produits chimiques	77 %
Machines	63 %

L'avenir du Québec

Lors de la dernière campagne électorale, le Parti Québécois s'était engagé, s'il était porté au pouvoir, à tenir à l'intérieur de son premier mandat de gouvernement, un référendum sur l'avenir politique du Québec. Cet engagement a été renouvelé par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, au soir des élections.

Avant de procéder à ce référendum, le gouvernement devait d'abord en établir le cadre juridique, c'est-à-dire faire adopter une loi lui permettant de tenir des référendums, une telle loi n'existant pas. Un projet de loi a été soumis l'Assemblée nationale à la fin 1977 et a été adopté au cours de l'année 1978. Ce projet de loi vise à réglementer toute consultation populaire et non pas seulement celle relative à l'avenir politique du Québec.

Le gouvernement devrait aussi compléter l'analyse du projet de souveraineté-association qu'il soumettra à la population, à la lumière des données auxquelles le P.Q. ne pouvait avoir accès dans l'opposition. Ce projet sera présenté dans tous ses détails au cours de cette année. C'est ainsi que dans un avenir prochain, les Québécois, et eux seuls, seront appelés pour la première fois dans leur histoire à prendre en main leur avenir politique.

veau fédéralisme proposé par le Parti Libéral.

Le Québec économique

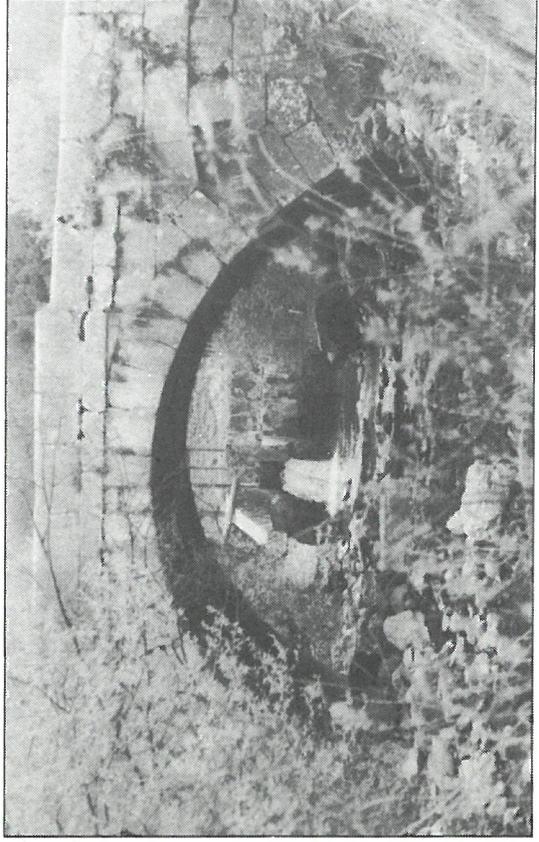
L'indicateur le plus global de l'activité économique québécoise, soit le produit intérieur brut, indique que le Québec est passé d'une économie de 10,6 milliards de dollars en 1961 à une économie dont la production et la génération de revenus a presque atteint les 45 milliards de dollars en 1976. En terme de production par habitant, l'économie du Québec se compare avantageusement aux principaux pays industrialisés.

A l'intérieur même du Canada, la situation économique du Québec apparaît cependant moins positive. Enfin à l'intérieur même du Québec, la situation économique des francophones permet sans doute de comprendre leurs revendications. Tous les postes clefs de l'économie sont tenus par les anglophones, d'où une ségrégation lors de l'engagement du personnel. Un parallèle peut être fait avec ce que nous avons vécu dans l'Etat de Berne. Une minorité dans un état puissant ne peut se développer et demeure l'esclave de la majorité dominante qui détient toujours les pouvoirs économiques et financiers.

Le Québec est spécialisé dans des industries situées au premier stade de transformation des matières premières (pâtes et papiers) et dans des industries utilisant beaucoup de main-d'oeuvre (textiles, vêtement, cuir, aliments et boissons). Il est également reconnu pour son vaste potentiel hydro-électrique. L'économie québécoise est cependant fortement contrôlée par les étrangers, particulièrement les Américains. Le tableau ci-après nous fait mieux comprendre pourquoi un peuple cherche une solution à sa position de soumission face aux grandes puissances économiques

Le petit déluge : 1750

Le 14 septembre 1750, à 4 heures du soir, un orage d'une extrême violence s'abattit sur notre vallée. Durant quatre heures, sans cesse ni trêve, une pluie diluvienne mêlée de grêlons tomba sur la région, transformant chaque ruisseau en un impétueux torrent. Les chemins venant du Coin-Dessus et de la Ruai (Malleray) servaient de lit à ces eaux déchaînées, jaunâtres et tumultueuses. Rien ne résista à cette furie; les prés, les champs, les bois furent sérieusement endommagés. L'impitoyable et terrible élément brisait tout sur son passage. On sonna le tocsin; malgré l'inlassable dévouement et l'admirable courage de nos paysans alarmés, on fut impuissant à arrêter la rage dévastatrice des flots démontés. De mémoire d'homme, on n'avait vu la Birse si haute; sa masse indomptable et grondante charriait les objets les plus disparates, des barrières, des troncs, des planches,



du regain, des ruchers, voire même du bétail et mille autres choses surnageant sur les eaux chargées de boue, de grêle et de gravier.

Quantité de maisons furent envahies et remplies d'eau jusqu'à cinq pieds de hauteur. Lits, tables, chaises, bahuts et berceaux flottaient dans maintes chaumières riveraines. Des chars furent emportés, des fontaines démolies, des fumiers disparurent et des greniers furent dé-
placés.

Le nouveau pont de pierres de Loverresse, à deux belles arches, appelé "Pont Sapin", ouvrage qui avait coûté une somme considérable à la Prévôté, s'écroula tout entier sous le choc de l'irrésistible courant.

A Pontenet, la rivière enleva la "raiche et la rible" les transportant par morceaux dans les prés situés plus bas; les "traies" et les planches entreposées sur le chantier de la scierie de Pontenet furent emportées. Le pont s'effondra. Tous les champs placés au fond de la vallée furent submergés. La roue du vieux moulin tournait follement. A Malleray, d'immenses poutres, pareilles à des béliers, vinrent se heurter au pont de pierres. L'arche ne suffisait plus à l'écoulement des flots menaçants. Bientôt la pression fut trop forte; désagrégé, miné, en un formidable fracas sous la grande vague, le pont s'écroula.

L'inondation s'étendit sur tout le fond de la vallée. La Pron n'était qu'un lac; à Bévillard, six greniers se prélassaient sur les eaux comme des arches de Noé. Toute la nuit, entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, nos agriculteurs coururent au plus pressé pour combattre ce fléau. Au risque de leur vie, ils se mirent à sauver meubles et effets, porcs et poulets. Ce n'est que le lendemain, quand le niveau de notre rivière revint à la normale, qu'on put

distingue trois types de compétences :

1. Les compétences fédérales (monnaie, douane, armée)
2. Les compétences provinciales (éducation, affaires municipales, administration, justice)
3. Les compétences partagées (agriculture, immigration)

b) Régime politique

Le Québec vit sous un régime parlementaire comme toutes les provinces canadiennes. Son parlement est composé de 110 députés élus au scrutin majoritaire à un tour. Les élections se tiennent traditionnellement tous les quatre ans, même si la constitution canadienne prévoit que la durée maximum d'un parlement est de cinq ans.

c) Vie politique

Le Québec compte à l'heure actuelle cinq partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale. Lors des dernières élections provinciales tenues le 15 novembre 1976, ces partis se répartissent de la manière suivante :

Parti Québécois (autonomiste)	41 %	-	71 députés
Parti Libéral	33 %	-	26 députés
Parti National	19 %	-	11 députés
Ralliement Créditiste	5 %	-	1 député
Parti National Populaire	2 %	-	1 député

Tous ces partis estiment que le système politique actuel doit être modifié afin de répondre davantage aux aspirations du Québec. Les modifications proposées varient toutefois énormément de la souveraineté-association préconisée par le Parti Québécois du Premier ministre René Lévesque et conséquemment par le gouvernement actuel, jusqu'à une forme encore indéfinie du nou-

Le Québec démographique

Lors du dernier recensement effectué en 1971, la population du Québec était de 6'027'765 habitants, soit 27,5 % de la population totale du Canada. En ce qui concerne la composition de la population du Québec, les données relatives à la langue maternelle sont, pour l'année 1971, les suivantes :

- langue maternelle française :	80,7 %
- " " anglaise :	13 %
- " " autres :	6,3 %

Dans les neuf autres provinces du Canada, les francophones représentent moins de 6 % de la population; une exception, le Nouveau-Brunswick, province voisine du Québec, qui compte 34 % de francophones appelés Acadiens.

La population canadienne était, en 1971, de 21'568'310 habitants. De ce nombre 26,8 % étaient de langue française. Or le Québec regroupé à lui seul 84 % de cette population francophone... Ces chiffres permettent de mieux comprendre la spécificité québécoise.

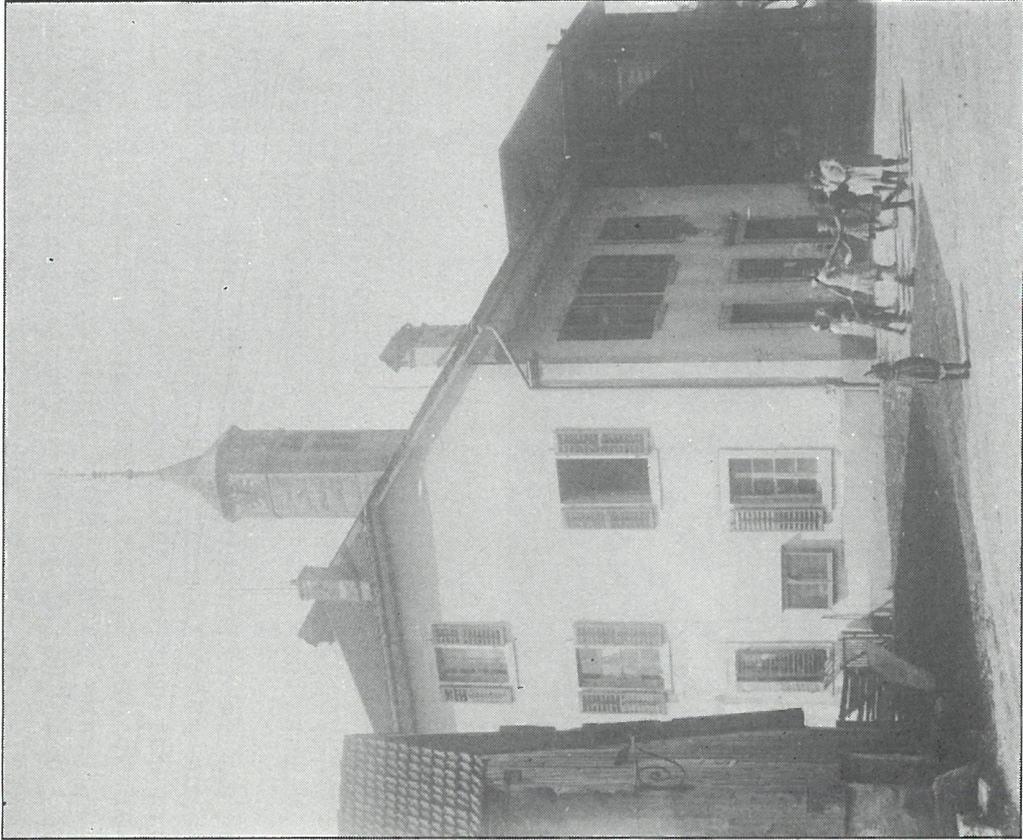
Montréal est la plus grande ville du Québec avec une population dépassant 1 million d'habitants. Québec est la capitale et le siège du Gouvernement de la "Belle Province" et compte près de 200'000 habitants.

Le Québec politique

a) Système politique

Le Québec est l'une des dix provinces composant la fédération canadienne. La fédération est régie par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, sanctionné en 1867. Cette constitution prévoit le partage des compétences entre le Gouvernement central et les gouvernements provinciaux. On y

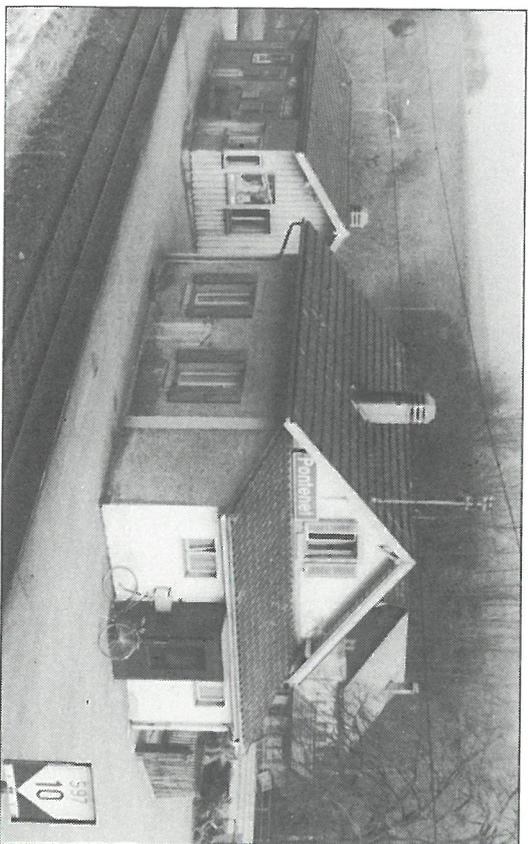
mesurer toute l'étendue du désastre qui affligea si cruellement notre population. Il fallut vider l'eau accumulée dans nos caves, nos logis; sortir limon et gravier, jeter une passerelle pour rétablir la circulation entre les parties sud et nord du village; établir un pont provisoire, jusqu'au moment où celui de pierre serait reconstruit, ce qui ne fut réalisé que cinq ans après en 1755.



Inauguration du chemin de fer Tavannes-Court

Le premier chemin de fer qui circula en Suisse fut celui qui reliait Zürich à Baden en 1847. Il ne nous appartient pas d'énumérer ici toutes les étapes nécessaires et successives qu'entreprirent les champions de cette cause pour ouvrir notre petit pays d'un réseau de voies ferrées qui contribuèrent à son développement économique. Des polémiques passionnées surgirent en Suisse et particulièrement dans le canton de Berne, polémiques au cours desquelles les promoteurs de nos entreprises ferroviaires eurent à combattre une opposition intensive et systématique.

En 1852, nos chambres fédérales, écartant l'idée de chemins de fer nationaux, préférèrent laisser l'initiative à des privés d'entreprendre la construction des voies ferrées. Dès cette date



QUÉBEC, LA BELLE PROVINCE QUÉBEC, PEUPLE FRÈRE

Cet automne, le Jura aura l'honneur d'accueillir et d'organiser la Vème Conférence des communautés ethniques de langue française qui tiendra ses assises à Delémont du 26 août au 2 septembre 1979. Ce n'est pas moins d'un millier de personnes représentant les mouvements frères de Wallonie (Belgique), du Val d'Aoste (Italie), d'Acadie et du Québec (Canada) qui seront accueillies comme nous l'avons été au Québec en mars-avril 1978.

C'est l'occasion pour nous de relater l'expérience très enrichissante vécue au Québec, autant par les sites visités que par les échanges d'idées partagées avec des gens de pays lointains. Il nous appartient, dans un premier temps, de présenter une vision synthétisée du Québec d'aujourd'hui :

- Le Québec territorial
- Le Québec démographique
- Le Québec politique (système, régime et vie)
- Le Québec économique
- Le Québec de l'avenir

Le Québec territorial

Le Québec constitue la plus grande province canadienne avec ses 1'750'000 km² et représente le 16 % de la superficie totale du Canada. Afin de mieux saisir l'immensité de son territoire, il suffit de comparer ses dimensions avec d'autres pays : Le Québec est trois fois plus grand que la France, il est aussi sept fois plus grand que la Grande-Bretagne!

dernière décennie conduirait inéluctablement à la création de postes d'employés permanents, semblablement pour la voirie, etc... Bref, Rossemaison hésite à quitter le statut de village pour celui de banlieue de la capitale du Jura. Bien qu'il soit impossible de nuancer comme il faudrait ces préoccupantes questions, ajoutons encore ce trait caractéristique de la situation actuelle. Rossemaison voit donc le nombre de ses habitants s'accroître fortement et l'on pourrait aisément croire que les autochtones prennent plaisir à demeurer dans leur village natal ou d'origine. L'envie ne leur manque pas de rester chez eux mais, hélas, la pénurie de logements est si grande que les jeunes sont obligés de quitter la localité à l'heure de fonder un foyer. Le coût du terrain, l'importance de la dépense à consentir pour se construire une maison, le manque d'argent les contraignent à s'établir dans la ville voisine ou un village des environs. Les autorités, et tout spécialement la Bourgeoisie, sont présentement soucieuses de trouver une solution à ce grave problème. La construction de logements (maisons en rangée) est envisagée; encore faudrait-il obtenir de l'Etat une aide pour réaliser des appartements à loyers modérés.

Le développement industriel est lui aussi souhaitable, mais la proximité de la zone delémontaine de "La Communance", consacrée à l'implantation d'usines et d'ateliers, diminue grandement les possibilités.

Où se fera donc la prochaine étape de l'extension de Rossemaison ? Nul ne saurait le dire encore, mais il est certain que le regroupement des habitations dans les zones laissées vides au coeur de la localité et aux abords immédiats de "l'ancien village" est une nécessité.

Gilbert Lovis

naît pour le canton de Berne une politique ferroviaire qu'il poussa et qui nous dota d'une voie qui devait réunir le Jura aux Alpes. La grande diagonale nord-sud exigea un travail de plusieurs années et ce n'est qu'insensiblement, tronçon après tronçon, qu'on arriva à sa réalisation.

Au début, l'opinion publique est plutôt hostile aux chemins de fer. Nos paysans prétendent que c'est une "sacrée invention" et craignent l'invasion des produits étrangers. "Le chemin de fer ? Mais c'est une entrave à notre liberté de circulation; surtout nous rencontrerons la vilaine haie de la voie ferrée; les risques d'incendie deviendront plus nombreux". Tout ceci cachait un dépit. Depuis quelques temps, nos agriculteurs s'étaient mués, pendant les mortes saisons, en voituriers, et les gains réalisés par le transport des bois, des gueuses, des vins, etc... n'étaient pas à dédaigner. L'introduction des voies ferrées les privait de ces ressources et ce diable de chemin de fer ne ferait que combler les vœux des industriels, que le paysan n'aimait pas.

On devine dès lors pour quelles raisons nos camagnards s'opposèrent, au début, aux généreuses initiatives des ouvriers du progrès et pourquoi, en 1859, en assemblée de commune à Malleray, ils refusèrent catégoriquement de prendre des actions du chemin de fer Bienne-La Neuveville. Ce refus obstiné prévalut encore en 1866 quand nos communes bourgeoises et municipales furent invitées à subventionner le projet de chemin de fer reliant Sonceboz à Tavannes. Il s'agissait de voter une contribution ascendante à 30'000 francs. Par 56 voix contre 47, à Malleray, on décida en assemblée communale de refuser toute prise d'action au-dit projet. Nos bourgeois se montrèrent encore plus irascibles et, toujours à Malleray,

c'est par 34 voix contre 26 qu'il fut décidé qu'on ne donnerait rien; "au grand déplaisir de nos petits Messieurs, négociants et industriels", ajoute le chroniqueur F.L.Blanchard. La guerre de soixante-dix et ses conséquences poussèrent nos hommes de confiance à exiger l'achèvement du réseau jurassien. Pierre Jolissaint sut y intéresser l'Etat de Berne dans sa mémorable séance du 26 février 1873 et, dès lors, rien n'arrêta la construction du réseau complet. La compagnie du Jura bernois parvint à surmonter toutes les difficultés prévues et imprévues inhérentes à une entreprise de cette envergure. Le canton de Berne ajouta 11 millions et demi aux 7 millions déjà versés. Les communes jurassiennes y contribuèrent pour 7,5 millions.

En 1874, les tronçons Biemme-Sonceboz-Les Convers et Sonceboz-Tavannes sont terminés. Cette même année, les plans du trajet Tavannes-Court sont soumis à nos autorités. A Pontenet, le tracé du chemin de fer doit faire un grand S à cause de la scierie construite aux abords de la Birse. Le village a désormais sa halte de chemin de fer... et il faut relever un fait peu connu : Le scieur ne pouvait scier son bois que durant la nuit, les longues billes, pour être débitées convenablement, dépassant au travers des rails !

Enfin en 1876, le Conseil municipal de Malleray nomma une commission de six membres pour l'inauguration du chemin de fer en invitant les habitants de Pontenet. Sept demoiselles d'honneur furent désignées à cette occasion et c'est par une froide journée de décembre que tout Malleray réuni à la gare vit arriver le premier train dans ses murs. On juge de l'enthousiasme de la population lorsque la locomotive, toute décorée

vingtaine de postes de travail au village (dans l'agriculture, la restauration ou l'enseignement). Une bonne centaine de travailleurs quittent chaque jour la localité pour aller gagner leur vie dans les usines, bureaux ou services publics des environs, de Moutier, Bassecour, St-Ursanne, Bâle, etc....

La politique de développement pratiquée par la Municipalité et la Bourgeoisie depuis une dizaine d'années a coûté assez cher - plus de 1'100'000 francs - mais elle fut bénéfique. Un seul critère matériel : la quotité fiscale a passé de 2,9 à 2,4. Mais il ne faudrait pas négliger la modification de la mentalité locale et l'enrichissement des contacts humains ! Par la volonté des autochtones, Rossemaison s'est ouvert aux "étrangers", leur donnant la possibilité de venir vivre dans des conditions agréables. On s'étonne aujourd'hui du frein mis par les autorités au développement du village. En moins d'une année, plus d'une trentaine de demandes d'achat de terrain à bâtir sont arrivées chez nous ! Il est impossible de donner satisfaction à tant de requérants, car le territoire communal est exigu et l'approvisionnement en eau nullement adapté à une telle augmentation des besoins. Des projets sont à l'étude, montrant que des dépenses de près de 600'000 francs sont à prendre en considération, mettant en évidence le manque de possibilités de s'approvisionner ailleurs que dans la nappe phréatique de La Sorne. Et l'épuration des eaux usées ? Elle nous coûtera fort cher parce que notre commune a la plus forte capacité contributive de toute la région. L'école, bâtie voici une quinzaine d'années, est encore assez grande car de nombreux enfants fréquentent le Collège de Delémont, mais une trop forte augmentation de la population risquerait de changer cette situation. Au niveau administratif, un développement semblable à celui de la

priation du terrain communal par les privés, fussent-ils bourgeois. Jusqu'en 1870 approximativement, on avait encore ici le système des droits de passage, des locations d'assises de greniers, des aisances nulles ou très restreintes aux abords des fermes. Pour construire la première école, les citoyens décidèrent d'abolir cet ancien aménagement et de vendre à des particuliers ces portions du pâturage communal. Quant au nombre d'habitants par maison, il a considérablement diminué, arrivant à 4 en 1977, alors qu'il était de 5,5 personnes vers 1900. Comme partout ailleurs, les foyers communs (comprenant grands-parents, famille de "celui qui a repris le domaine", célibataires et domestiques) ont aujourd'hui disparu. Il y a moins de dix ans, on en comptait encore trois ou quatre au village. Si l'on voulait analyser l'évolution de la structure sociale, on pourrait mettre en évidence la diminution progressive de la population agricole, l'augmentation très nette des employés de la métallurgie, une régression de l'artisanat traditionnel, l'implantation de petites entreprises, un modeste développement des professions libérales et un vieillissement de la population. Une telle analyse dépassant largement le cadre de cette notice, deux ou trois chiffres permettront de situer le problème. En 1939, Rossemaison comptait encore 26 ménages vivant uniquement de l'agriculture. Aujourd'hui seules neuf familles vivent du travail de la terre alors que la population de la localité a passé de 238 à 430 habitants. L'étude de M. Pierre Christe (parue dans cette revue) a mis en évidence le fait que 18 entreprises locales ne sont pas anciennes, la première en date ayant un peu plus de 25 ans et 10 d'entre elles existant depuis moins de 15 ans. En plus des 52 emplois qu'elles offrent, on peut compter une

de drapeaux et de guirlandes, entra en gare. La musique joua, les enfants chantèrent et la foule fut haranguée. Aux acclamations frénétiques de toute l'assistance, les petiots purent entrer dans les superbes wagons et aller en chemin de fer ! A cette même occasion, on distribuait à chaque écolier un beau "vec"(tresse), tout croustillant, et chacun reçut un verre de vin en souvenir de cette belle journée. Le cortège s'étant reformé, la cérémonie finale se déroula à l'Hôtel de la Croix. Toasts, collations et danses. Grande fut la joie dans chaque village de la vallée. A Sorvilier, une brave femme qui n'était jamais sortie de ses pénates, fut si émotionnée à la vue de l'infarnale machine, qu'elle leva les bras en criant aux siens : " E mon Diu, tié potager, mais vni voir tié gros potager, mais tié potager ! " La même année, on achevait le tronçon Delémont-Moutier; en 1877, ce furent ceux de Court-Moutier et Delémont-Porrentruy. Le succès devait couronner tant d'efforts et tant d'inlassables énergies.

En 1881, des communes décidèrent de vendre les actions du Jura bernois. Au début de l'exploitation, nos autorités recevaient un rapport de gestion et quelques billets gratuits permettant de circuler sur le réseau de la compagnie. Plus d'un conseiller usa de cette prérogative pour visiter la Suisse romande. Le produit de la vente des actions - 12'000 francs - servit à payer les dettes contractées à la Banque populaire de Moutier (6'923 francs) et au Fonds de paroisse de Bévillard (5'361 francs).

NOSTALGIE

" L'avenir, dit Rotrou, est dans les choses du passé, et c'est dans le passé qu'on lit le mieux l'avenir. "

Passé, cher passé, chères maisons ! Je suis tout ému quand je vous revois dans l'histoire de ma région. Je revois ma mère qui m'a fait Jurassien, je revois mon père qui a mis dans mon coeur cet amour pour l'endroit d'où je viens, pour ce coin de terre où je me sens chez moi, ce village où j'ai des racines qui plongent dans un terroir profond. Ce pays jurassien, je le vois passer devant mes yeux.

En 1942, plusieurs citoyens se consultèrent pour fonder et former un choeur d'hommes. On se cotisa pour acheter un piano, et l'instituteur du village en fut le directeur dévoué; tous les lundis soirs on se retrouvait dans la salle communale pour les répétitions; on participait aux festivals de la région; on organisait une sortie annuelle, et, à chaque fin d'année, on se déplaçait des villages voisins pour venir assister au concert avec pièce de théâtre. En 1952, on organisa une belle fête pour l'inauguration de la bannière : "Dix belles années ont passé sur notre Choeur. Et si nous avons eu depuis sa fondation dix années d'harmonie sans la moindre rancoeur, nous le devons tous trente à dix années d'union." (R.H.)

Quelques années plus tard, faute de trouver un directeur, le Choeur d'hommes fut supprimé... avec beaucoup de regrets.

bordent. Une statistique annuelle montrerait que la "grande crise" fut durement ressentie ici et la courbe démographique en porte la trace, même lorsque l'on ne prend que quelques données comme ci-dessus. L'urbanisation du village (canaalisations, réseau d'eau, goudronnage, etc.), vers 1950, contribua à doter la localité de l'infrastructure requise pour favoriser un lent mais régulier développement. Puis, dès 1970, ce fut l'explosion démographique et urbanistique. Un numéro spécial de la présente revue (prévu pour la fin de cette année) présentera de manière détaillée cet agrandissement spectaculaire du village. A titre indicatif, voici une statistique du nombre des maisons :

1775 : 16, 1797 : 21, 1900 : 35, 1950 : 41,
1960 : 71, 1970 : 71, 1977 : 112, 1979 : 118.

Une comparaison simple entre habitants et habitations ne fait pas apparaître un fait important, et même primordial pour une commune ayant un territoire exigu, la diminution du nombre d'habitants par maison et l'accroissement de la surface urbanisée par personne. Sans pouvoir donner des chiffres absolus et complets, il n'est pas sans intérêt de reprendre les informations présentées dans cette revue par M. Denis Frund. De 1961 à 1978, 51'342 m² de terrains bourgeois furent vendus pour construire 48 maisons familiales, soit en moyenne 1'070 m² par bâtiment. Si l'on ne tient pas compte des dix autres parcelles construites et des naissances, on constate que chaque nouvel habitant disposait ainsi de 237 m². L'accroissement de la surface consacrée à l'habitation et aux aisances serait beaucoup mieux mis en évidence si l'on pouvait faire des comparaisons sur l'ensemble du village et pour des époques différentes. Jadis, la "communauté" limitait autant que possible l'appro-

étant volontiers marécageux, des drainages furent effectués à plusieurs reprises et seuls quelques toponymes évoquent encore (pour quelques curieux tout au plus !) les marais et aulnaies d'antan. Avec l'urbanisation du village, tous les ruisselets (sauf sur de très courts tronçons) ont été canalisés. En différents endroits, à travers le lourd couvercle fermant telle ou telle chambre, on peut tout juste entendre ces petits cours d'eau glouglouter. Aux modifications du paysage et de la couverture végétale s'est ajoutée, durant la dernière décennie, une transformation fondamentale de l'agglomération. L'habitant qui revient dans son village natal après une absence d'une quinzaine d'années serait bien surpris de le trouver au moins une fois plus étendu. Où jadis il aurait mené paître les bestiaux, avec un brin d'incrédulité, il ne verrait plus que villas blotties au coeur de jardins entourés de thuyas. Ces pâturages du Montchaibeux, vers 1975, n'existaient même plus du tout, mais une certaine évolution dans l'économie rurale a conduit à la reconstitution d'une petite pâture à l'orée du bois. Les prés et les champs aussi se sont fortement rétrécis et, comme le territoire communal n'est pas bien étendu (188 ha), depuis deux ans un brutal coup de frein a été donné à l'extension de la zone habitée. En quelques chiffres posons le problème.

L'évolution de la population est la suivante :

1797:	137 hab.,
1900:	192 hab.,
1910:	251 hab.,
1920:	259 hab.,
1930:	260 hab.,
1940:	238 hab.,
1950:	248 hab.,
1960:	281 hab.,
1970:	315 hab.,
et aujourd'hui,	en 1979, 430 habitants.

Très succinctement, on constate un premier développement de la localité vers 1910. C'est l'époque où fut construite l'actuelle route conduisant à Delémont, puis les maisons qui la

PONTENET AU PRÉSENT

Pontenet voit sa population résidante diminuer (231 personnes en 1960 et 193 en 1979) et présente une structure de population faisant apparaître l'importance de la classe d'âge de 65 ans et plus et le trou de la classe dite active; d'où une première conséquence : le village se vidant de sa classe active aura des charges de plus en plus lourdes à supporter.

A Pontenet, les postes de travail offerts sont supérieurs à la population active; donc Pontenet est attractif sur le plan de la main-d'oeuvre, malgré la proximité de Malleray-Bévilard et de Reconvilier. Ceci s'explique mieux d'une part parce qu'il existe une infrastructure industrielle et d'autre part parce que les totaux sont pris sur des nombres relativement modestes. Il n'en demeure pas moins que cette situation est très particulière, rare dans le Jura, et ceci malgré le fait que Pontenet, de par sa structure bâtie, est dans un site non-pollué et remarquablement bien desservi. Comment cette situation peut-elle s'expliquer ?

- a) Les possibilités de se loger à Pontenet sont encore relativement modestes.
- b) Les pôles forts de la vallée ont encore attiré les jeunes ménages de par la qualité des services qu'ils pouvaient offrir.
- c) La structure de l'emploi, principalement industriel, ne correspond pas toujours aux aspirations locales. D'ailleurs c'est un phénomène valable pour l'ensemble de la vallée. La faiblesse du secteur tertiaire (commerce,

services, barques, assurances,...) peut conduire à des émigrations importantes de la population résidente autochtone.

Cette tendance à la baisse va-t-elle encore se poursuivre ? Plusieurs éléments permettent de penser qu'elle devrait se stabiliser en regard des atouts non négligeables du village :

- accès très facile, desserte ferroviaire, village à l'écart des grandes circulations;
- absence de pollutions, bâtis existants sur des pentes remarquablement orientées;
- postes de travail importants, proximité de Malleray-Bévilard pour l'utilisation d'équipements intercommunaux.

Devant cette situation, les autorités communales ont défini un objectif : Redonner au village une dimension qui permette de maintenir un minimum de services à la population tels que: école, commerces, poste, gare, usines, Cet objectif apparaît comme très fondé, précis d'une part et modeste d'autre part. En effet, la situation se détériorant, on pensait avoir une disparition des services commerciaux ou publics. Un nombre minimum de population résidente est donc nécessaire. Pontenet retrouvant sa population de 1960, par exemple, serait déjà un résultat très positif. Cet objectif est modeste, car d'autres sous-objectifs sont exprimés par l'Autorité, tels que :

- essayer de maintenir le caractère du village en évitant les conflits non seulement entre le bâti et le site naturel, mais ajustement entre le bâti existant et les nouvelles constructions;
- permettre le développement d'activité dans les secteurs appropriés, tels que le fond du village, tout en préservant le site remarquable de Pontenet. *****

fort discrètement manifestée. Remarquons en passant que le bail moderne donne moins de garantie au fermier que l'ancien système, le prince-évêque s'efforçant jadis de garder les gens dans leur lieu d'origine. En effet, le vagabondage et la mendicité étaient un fléau à certaines époques et de véritables chasses aux personnes déracinées et miséreuses étaient organisées par les autorités. Encore au début de notre siècle, les archives locales se font le témoin de cette terrible lutte pour se débarrasser des gens insolubles, pour éviter d'avoir des "assistés" à charge de la communauté, pour défendre âprement les modestes ressources d'une terre manquant chroniquement d'engrais. Afin d'éviter l'épuisement complet du sol, le territoire communal était soigneusement aménagé. Un plan de 1775(déjà publié dans la brochure "Rosse- maison et les noms de ses rues") montre avec quel soin les champs avaient été partagés en trois soles ou "fins", car l'assollement triennal avec jachère et vaine pâture était le mode d'exploitation en vignueur. Ce document remarquable montre qu'à cette époque finages et clos étaient entourés de haies et que le pâturage de Montchaibeux comptaient encore un grand nombre de solides chênes. Au XIXe siècle, n'indemnisait-on pas les bourgeois qui exploitaient des parcelles où s'élevaient ces arbres majestueux et précieux? Pour financer la construction de chemins, routes, chapelle, école, que sais-je encore, chaque fois la "communauté" coupa quelques-uns de ces fameux chênes. Au cours des siècles et plus spécialement au XVIIIe siècle, le prince-évêque dut rappeler à l'ordre nos défricheurs. Aujourd'hui, de ces chênaies remarquables, il ne reste qu'un seul arbre... C'est bien peu ! Des haies qui délimitaient finages et clos, il n'en reste pas davantage. Le terrain des flancs du Montchaibeux

PONTENET AU FUTUR

Les "Curtat" (qui donnèrent probablement les Cortat), les "Cutat" (qui peuvent dériver du nom "Curtat"), les "Cléménçon", les "Farinne" et j'en passe. Tout laisse penser que la colonisation des terres allant de La Cend्रे(partagée seulement en 1742 et après un long procès entre les deux communautés) à La Communance fut accomplie par des habitants de Courrendlin. Un document de 1771 rappelle encore que Rossemaison était autrefois une "vacherie" et on y déplorait une mise en culture exagérée des pâturages. Grâce à l'élevage pratiqué sur les flancs du Montchaibeux et de La Cend्रे(alors totalement déboisée ou presque), les éleveurs pouvaient obtenir assez de lait pour fabriquer du fromage de qualité. Les redevances dues à l'Évêché de Bâle furent, jusqu'en 1609, 144 fromages. A partir de cette année-là, le prince accepta d'être payé avec de l'avoine et du blé. Les terres de Rossemaison appartenaient presque totalement à l'Évêché, les biens de l'abbaye de Moutier-Grandval en ce lieu lui ayant été enlevés en 1620 pour la somme de 600 livres bâloises. L'exploitation du sol était concédée aux habitants de Rossemaison par un acte appelé "lettre de fief". La plus ancienne date de 1572. En plus des "Cüttat", "Farinne" ou "Ri-chard", on y trouve la première mention de "Cherriou"(Chariatte). Par cette lettre, le prince accordait un bail à vie transmissible par hoirs mâles uniquement, ce qui provoquait des drames lorsque décédait un fiéteur n'ayant que des filles pour descendance. Au cours du XVIIIe siècle, le prince-évêque adoucit cette règle et une ou deux veuves purent conserver le domaine familial. Cette exigence successorale explique(partiellement peut-être) pourquoi la naissance d'un fils était jadis fêtée avec fougue alors que l'arrivée d'une fille était

Si dans la Vallée de Tavannes on se querellait souvent entre gens du même fief de Bellelay, pour des questions de terres, de fournitures et de voiturages de bois, d'estivage de bétail, de redevances en nature au clergé et à la noblesse, de feuilles sèches pour litières, de délimitation de frontières...pour voir surgir, en 1543, aux côtés de l'antique commune bourgeoise, la commune municipale, querelles que nos vieilles gens dénommaient "guerre de cent ans", aujourd'hui, eu égard au vote du 23 juin 1974 qui donnait une majorité de votes favorables à la création du canton du Jura, on se querelle entre gens très attachés à la terre ancestrale le jurassienne et gens désirant être dépendants du système politique bernois. Ces deux thèses se concrétisent à l'occasion du vote du 16 mars 1975. Mais cette date funeste de la division du Jura a vu naître un militantisme extraordinaire des autochtones jurassiens. A Pontenet, ces Jurassiens minoritaires comprennent que leur vie future est menacée. A l'instar de leurs frères des localités voisines, ils s'organisent en une section d'Unité Jurassienne de Pontenet pour une lutte de longue haleine, dans le respect des lois établies. Ils n'émigreront pas, ils ne quitteront pas leur village, bien au contraire ils invitent les Jurassiens à venir s'y établir. Des terrains sont aménagés pour construire des maisons et une subvention de 5'000 francs est allouée par la Municipalité. Unité Jurassienne de Pontenet, par l'entremise de son représentant au Conseil municipal et de ses élus dans les différentes commissions locales, travaille pour le bien commun, cherche des solutions originales aux problèmes, ne veut pas

brader l'autonomie communale, songe à bâtir l'avenir jurassien du village, sans relâche, dans la perspective de la réunification du Pays coupé en deux artificiellement.

Unité jurassienne : section de Pontenet

Les statuts de la section de Pontenet ont été adoptés le 20 décembre 1975 à l'occasion de l'assemblée constitutive convoquée au "Siky-Ranch", restaurant au-dessus de Crémines. Les buts de l'association sont les suivants :

- cultiver l'idéal jurassien aussi bien par des activités privées qu'en prenant part activement à la vie publique de Pontenet;
- apporter sa participation à la recherche de l'indépendance du territoire jurassien demeuré sous tutelle bernoise.

A ce titre, son activité s'inscrit dans le cadre de l'association faitière, "Unité Jurassienne", qui a son siège à Tavannes et son secrétariat à Moutier.

Les membres de l'association sont des personnes physiques. Ils sont recrutés dans la commune de Pontenet; toutefois ils peuvent être recrutés en dehors de la localité pour autant qu'ils soient d'anciens habitants de Pontenet et qu'ils ne fassent pas partie d'une autre section d'U.J. Les membres qui quittent la localité peuvent continuer à faire partie de la section d'U.J. pour autant qu'ils ne s'annoncent pas à une autre section. Les personnes qui n'acquiescent pas la qualité de membres, mais qui veulent participer à l'activité de la section, sont considérés comme sympathisants (=personnes qui n'osent pas s'afficher pour diverses raisons...). Ces personnes jouissent des mêmes droits que les membres

originaires de Rossemaison et "les étrangers", fussent-ils gens de Delémont, Courtételle ou Vicques. Toute personne non bourgeoise du lieu était tolérée, mais elle n'avait aucun droit politique. Elle ne pouvait pas participer à la gestion des biens communs comme les bois ou les pâturages; sans assez nuancer, disons que rien n'est fondamentalement modifié dans l'attitude des "Helvètes" du XXe siècle si l'on songe aux droits qu'ont les ouvriers saisonniers et autres. N'oublions pas qu'autrefois la lutte pour la survie était rude, le minimum physiologique étant atteint lorsque les conditions climatiques étaient normales. La terre produisait peu et la famine guettait nos gens. On s'efforçait donc de repousser les nouveaux venus, car ils accaparaient une part des revenus communs.

Sans avoir fait des recherches complètes dans les archives et, par conséquent, sous toutes réserves, j'aimerais signaler un détail qui peut être précieux pour déterminer l'origine des personnes qui défrichèrent le territoire de Rossemaison. A lire les noms des "étrangers" conservés dans les actes locaux, on est surpris de ne découvrir aucun patronyme de Courrendlin ou Châtillon. Pour ce village, rien d'étonnant là puisque, jusqu'à la Révolution Française, Rossemaison était sous la juridiction du maire de Châtillon. Au XVIIIe siècle, des signes d'insubordination apparurent et plus d'un conflit opposa le représentant du prince-évêque à cette portion remuante de ses administrés. Ainsi donc, à la fin de ce siècle, Rossemaison et Châtillon formaient encore une même circonscription politique et administrative. Depuis quand était-elle séparée de la commune de Courrendlin ? Je ne le sais pas, mais il est certain qu'on trouvait encore au XVIIIe siècle des patronymes communs aux trois localités, soit l'ensemble de la paroisse :

quence et l'émancipation politique d'une partie des paroissiens de Courrendlin n'a pas conduit au démantèlement de cette séculaire organisation.

Même si Rossemaison n'est pas mentionné avant 1349, on peut être certain que ce village existait bien avant cette époque. Au VIIIe siècle fut fondée l'abbaye de Moutier-Grandval et, jusqu'en 1620, notre commune fut une dépendance de ce monastère. St Germain et St Randoald furent massacrés non loin de Rossemaison, dans la proche plaine de La Communance, en 675. L'église paroissiale de Courrendlin, la nôtre donc, est déjà citée dans un acte de l'an 866; elle n'était pas encore dédiée aux deux saints martyrs, mais à St Barthélémy. Des fouilles récentes ont prouvé que cet édifice date bien de cette époque pour ses parties les plus anciennes. Ignore-t-on que la crosse de l'abbé St Germain est la plus vieille du monde et qu'on peut l'admirer au Musée jurassien ? Lorsque, à l'instar de bien des paroissiens de Rossemaison au temps passé, on se rend à l'église St-Marcel de Delémont, remarquons les squelettes des deux défenseurs du peuple opprimé ? St Germain et St Randoald furent et demeurent les patrons spirituels des catholiques de Rossemaison. Néanmoins, à partir de la construction de l'ancienne chapelle, en 1869, ils furent pratiquement détrônés par ND de la Salette. Une archiconfrérie fut fondée et jusqu'à sa disparition, un siècle plus tard, elle enrégimenta 1638 admissions. La nouvelle chapelle, bâtie en 1969, est aussi dédiée à ND de la Salette, mais le pèlerinage d'antan est tombé en désuétude peu après. En bien des points, le rôle social de la paroisse n'est plus du tout comparable à ce qu'il était autrefois. Un exemple : jusqu'à la Révolution Française, elle était le seul lien communautaire entre les habitants

à l'exception de celui de participer au comité, vérification des comptes, commissions d'arbitrage, vote de plein droit, dissolution, révision des statuts. Ils participent aux assemblées avec voix consultative.

Les membres fondateurs de la section sont :

Hostettler André et Irène; Mornod Bernard, Claire-Lise, Pierre, Rosa et Raoul; Chéret Edith; Garraux Aimé et Madeleine; Stebler Adolin, Rosa et Jean-Pierre; Steiner Jean-Pierre et Marie-Claire; Vuilleumier Georges et Claire; Domon Roger et Brigitte; Schaffter Julie; Bert Jeannine; Erard Paul, Luce-Anne et Gilles; Beureux Cécile; Tanner Marcel et Henriette; Humair Roger et Marguerite; Baillif Jean-Pierre et Sylviane; Frossard Marcel et Marie-Josée; Baumberger François et Yolande.

Les noms des membres sympathisants qui sont au nombre de dix-huit, le 20 décembre 1975, sont volontairement passés sous silence, selon statuts. Depuis, la section a augmenté de quelques unités de membres actifs et en membres sympathisants.

Le premier comité était constitué ainsi :
Président : Roger Humair; vice-président : Marcel Tanner (actuellement Mornod-Raoul); secrétaire : Sylviane Baillif; caissier : Georges Vuilleumier; membres : Erard Luce-Anne, Domon Roger (actuellement Hostettler Irène), Frossard Marcel (actuellement Steiner Marie-Claire)

Pontenet n'a pas été épargné : environ 22'000 francs de dégâts !

A) A cinq heures du matin, ce dernier dimanche, une forte explosion réveilla et mit en émoi une partie de la population de Pontenet. Une grenade offensive et explosive HG-43 de l'armée suisse, jetée d'une auto en marche, a fait voler en éclats six grandes baies vitrées et mis hors d'usage de grands stores de la "TANA-PLASTIQUE"; 11'000 francs de dégâts. Depuis le 16 mars 1976, c'était la quatrième attaque contre cette usine. La communauté jurassienne de Pontenet a la certitude que ces actes sont en relation avec la deuxième Question jurassienne, en zone occupée. Afin de réduire la paternité de cet attentat grave et le minimiser, Force démocratique et son groupe fasciste "Sanglier" rappellent leur prise de position votée au congrès du mois d'août à Courtelary : condamnation de la violence (qui ne le ferait pas ?).

Se voyant refuser une assistance policière, sous la forme d'une surveillance, et pour une nuit seulement, la direction de l'entreprise TANA a réagi. Elle a fait part de ses sentiments dans une lettre adressée au conseiller fédéral Kurt Furgler.

La direction de TANA exposa tous ces faits au conseiller fédéral Furgler, dénonça des cas précis de partialité scandaleuse de certains agents de la police bernoise, et réclama la désignation d'une commission fédérale d'enquête, commission déjà réclamée par les autonomistes. Du côté des enquêteurs, c'est toujours le silen-

point d'observation.

A mi-hauteur, sur les flancs du Montchaibeux, on trouverait peut-être des vestiges infiniment plus anciens que des objets romains ou celtiques. Ainsi, en 1869, lors de la construction d'un chemin, une gigantesque mâchoire y fut trouvée. Un animal préhistorique, le Dinotherium, était venu mourir dans les parages voici environ 14 millions d'années. C'était une sorte de gros éléphant ayant des défenses fouguesuses (à la mâchoire inférieure) orientées vers le sol. Ce fossile est conservé au Musée d'Histoire Naturelle de Berne.

Qui, bien plus tard, vint coloniser le flanc septentrional du Montchaibeux ? Nul ne saurait le dire. Le nom de la localité laisse supposer que les Romains y seraient pour quelque chose, Rossemaison signifiant "maison rouge" et ce bâtiment ayant bien pu avoir été un relais en bordure de la voie romaine toute proche. L'ennui est toponymique, car en allemand notre village se nomme "Rottmund" et la signification de ce terme est différente. Or une explication valable doit être identique dans les deux langues... L'ancienneté du toponyme Rossemaison est cependant certaine et il ne faut pas oublier que notre village dépend encore et toujours de la paroisse de Courrendlin. Négliger que la circonscription gallo-romaine a servi de règle et de base à la circonscription ecclésiastique serait une erreur, car au sein du territoire paroissial s'élève le Montchaibeux, poste d'observation incomparable sis à l'entrée des gorges de La Birse. Les terres des communes de Rossemaison et Châtillon forment précisément les contreforts occidentaux de cette éminence stratégique. A tous les propriétaires de la Vallée et environs, ceci n'avait pas échappé. La circonscription paroissiale actuelle en est la lointaine consé-

BALADE A TRAVERS L'HISTOIRE DE ROSSEMAISON

"Rossemaison au pied du Montchaibeux " ou "Rossemaison banlieue de Delémont " ? Selon l'humeur du visiteur ou de l'habitant, notre village est tour à tour qualifié par l'une ou l'autre de ces expressions mais, il est vrai, de plus en plus rarement à l'aide de la première. Seuls les amis de la poésie, les amoureux des bois ou les passionnés de l'histoire songent encore à la petite éminence au flanc de laquelle se trouve Rossemaison. Plus rares encore sont ceux qui s'étonnent de découvrir un charmant plateau au sommet de ce "Montchaibeux", car il faut suer un brin pour gravir les raidillons qui y mènent. Bordé d'escarpements, traversé de fossés rectilignes, ce petit jardin suspendu au-dessus de la Vallée comble les amoureux d'espaces boisés et laisse pantois les amateurs d'histoire ancienne. Où sont donc les ruines du château de Montchaibeux ?

Presque chacun sait que là-haut les Romains édifièrent un refuge fortifié et chaque génération d'enfants va un jour ou l'autre remuer taillis et humus pour retrouver les soubassements de cette prestigieuse construction. N'a-t-elle pas donné son nom au village voisin, à Châtillon ? Mais chaque expédition rentre bredouille, car jamais le sommet du Montchaibeux ne supporta un de ces édifices moyenâgeux dont parlent livres d'histoire et maîtres d'école. Là-haut, assurément, on ne vit autrefois que de solides retranchements faits avec des troncs et des remblais. Seules des fouilles archéologiques permettraient de connaître avec un peu de précision la succession des constructions faites sur ce remarquable

ce. On sait qu'il appartient au ministre fédéral de faire toute la lumière sur cet attentat.

B) Un habitant de Pontenet, M. Roger Humair, autonomiste largement connu à Pontenet, a essuyé un coup de feu. Mardi, M. Humair et son épouse avaient placé un drapeau jurassien dans le parc de leur propriété. La nuit venue, M. Humair utilisa des torches pour l'illuminer. Subitement, un coup de feu partit d'une forêt voisine de sa propriété. M. Humair s'écria : " La balle a sifflé à mes oreilles; ma femme en est témoin". La première réaction de M. Humair fut de se diriger vers l'endroit d'où était parti le coup de feu. Cependant, le tireur avait pris la fuite.

C) En fin d'après-midi, ce 23 juin 1975, un drapeau jurassien a été volé à une fenêtre d'un immeuble locatif du bas du village ... Il s'en est suivi de vives altercations entre les propriétaires du drapeau et un certain "force démocratique" notoire du village, qui hurlait : " F...le camp, va à Delémont, on est chez nous ici,...."!

D) Deux gros trains routiers du village ont eu les pneus crevés et les bâches tailladées ...
.....
La liste des attentats, des injures, brimades et vexations et de toutes les injustices seraient très, très longue à établir ici.

Texte de Roger Humair, d'après l'oeuvre de M. Frey (Histoire et Chronique de Maleray), avec la collaboration de André Hostettler et Jean-Pierre Steiner, tous trois de Pontenet, à l'occasion de cette date historique du 19 mai 1979.



ROSSEMAISON



Au nom de l'unité du Peuple jurassien,
de l'amitié, de la fraternité et de l'honneur,
la section du Rassemblement jurassien de Rossemaison
et la section d'Unité jurassienne de Pontenet

concluent le



PONNETET

JUMELAGE des deux villages

Par cette association, gens de Pontenet et gens de Rossemaison s'engagent solennellement à promouvoir
la sauvegarde du patrimoine jurassien de Boncourt à la Neuveville.

Cet acte politique concrétise une profonde volonté de réunification du Jura.

Ainsi fait et paraphé à Rossemaison le 19 mai 1979.

RASSEMBLEMENT JURASSIEN


Jean-René Bourquin

Les présidents:

UNITÉ JURASSIENNE


Roger Humair